

GUERRE EN UKRAINE

Le pétrole russe coule encore à flots



Grâce à vous!

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissants. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

publiceye.ch/cadeau

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine.

publiceye.ch/membres

Pour en savoir plus sur notre travail, commandez gratuitement un abonnement à l'essai.

publiceye.ch/abo-essai

ÉDITION

Ariane Bahri (FR) et
Romeo Regenass (DE)

TRADUCTION

Maxime Ferréol

MISE EN PAGES & INFOGRAPHIES

opak.cc

PHOTO DE COUVERTURE

© Tatiana Meel/Reuters

IMPRESSION

Stämpfli Communication, Berne
Rebello & PerlenValue, FSC

TIRAGE

FR: 10 000 ex. / DE: 30 800 ex.

ISSN

ISSN 2504-1258

CONTACT

Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne

Tél. +41 (0)21 620 03 03

contact@publiceye.ch
publiceye.ch

Paraît six fois par année
en français et allemand.
Cotisation-abonnement
annuelle 75 fr.

COMPTE DE DONNS

IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



La Suisse, sans sifflet ni carton

Plus d'un an d'agression militaire russe en Ukraine, des dizaines de milliers de morts et des ravages moraux et environnementaux incommensurables. L'histoire nous l'a déjà appris, les guerres sont des miroirs grossissants. Celle déclenchée par la folie d'un clan mafieux nommé Poutine n'échappe pas à la règle. Elle nous parle en creux de la responsabilité de la Suisse, de ses compromissions et de ses intérêts bien pesés.

Pendant des décennies, le petit pays « neutre » a fait son beurre en accueillant, dans ses banques, les milliards des oligarques russes, soutiens d'un régime toujours plus autoritaire. Sa place de négoce, un paradis de la non-régulation et de l'opacité, s'est enivrée du commerce de métaux, charbon et or noir russes. À Genève, le géant étatique Rosneft, qui alimente la machine de guerre en Ukraine, était comme chez lui et avait pour partenaires-clés les plus gros négociants de la place.

Il a fallu le choc inouï du 24 février 2022 pour que cette longue lune de miel prenne fin. Changement de cap: la Suisse reprend désormais au garde-à-vous les « paquets » de sanctions édictés par l'Union européenne contre la Russie (nous en sommes au dixième). Début décembre 2022, elle s'est ralliée à un embargo historique sur le pétrole russe décrété par une quarantaine de pays occidentaux, qui redessine la carte énergétique mondiale et met en ébullition le secteur du trading à Genève (lire notre enquête dans ce magazine).

Madame Helvétie ne fait toutefois rien comme les autres. Certes, elle est entrée dans le jeu, mais son arbitre a oublié l'essentiel au vestiaire: son sifflet. Et ne vous attendez pas à le voir brandir un carton jaune ou rouge. Les joueurs sont priés de « s'autoréguler »!

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est cet arbitre sans sifflet. Contrairement à ce qui se passe à Bruxelles, Washington ou Londres, aucune mesure proactive n'est prévue dans notre pays pour s'assurer que les négociants respectent bien l'embargo et appliquent le mécanisme de prix plafond – acheter les barils de brut russe à moins de 60 dollars. « Nous ne voulons pas créer une surcharge en matière de *compliance* pour l'industrie avec le prix plafond », explique l'office fédéral.

Le message n'est sans doute pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

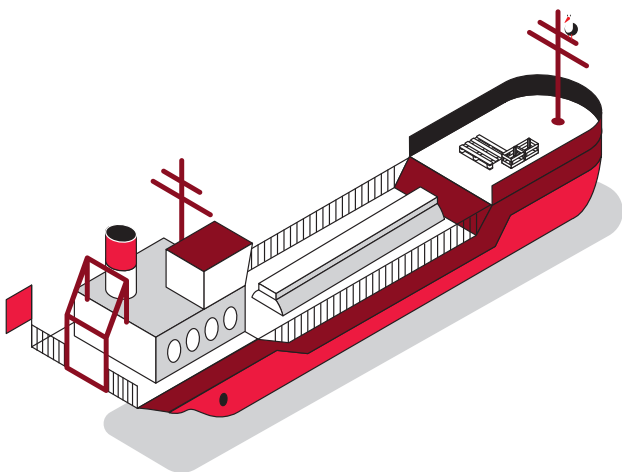
Agathe Duparc, enquêtrice matières premières et corruption



04 **Négoce de pétrole russe : les adieux réticents de la Suisse**

La mise en œuvre de l'embargo sur le pétrole russe a chamboulé la place suisse du négoce de matières premières. Autrefois partenaires-clés du régime de Poutine, les principaux négociants ont été remplacés par de petites sociétés au profil inconnu. Celles-ci sont soupçonnées d'agir pour le compte ou avec l'appui de sociétés plus importantes voulant continuer le commerce de pétrole russe, en toute discrétion.

Dubaï, qui n'a pas adopté de sanctions contre la Russie, est au cœur de ce jeu de cache-cache, auquel participent plusieurs acteurs suisses.



20 **En Ukraine, l'engagement pour les droits humains en temps de guerre**

À Kyiv, le Centre pour les libertés civiles a reçu en 2022 le prix Nobel de la paix pour son travail de documentation des crimes de guerre. Entretien avec sa directrice, Sasha Romantsova.

24 **Médicaments : les rabais secrets sont inefficaces**

Avec les rabais secrets, les autorités suisses accordent encore plus de privilèges aux pharmas. Ces mesures ne font pas baisser les coûts de la santé. Des remèdes bien plus efficaces existent pourtant.

28 **Syngenta peut continuer à breveter la nature**

L'Office européen des brevets a rejeté un recours contre un brevet de Syngenta sur un poivron. Le géant bâlois peut désormais continuer à revendiquer ce poivron comme étant son « invention ».

32 **Rana Plaza : les lourdes séquelles de la tragédie**

Dix ans après l'effondrement de l'usine textile du Rana Plaza, les personnes blessées et les familles des victimes ne sont toujours pas correctement indemnisées. Et le travail dans les fabriques reste précaire, les salaires étant encore bien loin du niveau vital.



Négoce de pétrole russe en Suisse : des adieux en trompe-l'œil ?

Depuis début février, l'importation de pétrole brut ou raffiné par voie maritime est interdite et le négoce soumis à un prix plafond dans une quarantaine de pays occidentaux, dont la Suisse. Cet embargo historique a mis fin à une longue histoire d'amour entre Genève et l'or noir russe. Autrefois partenaires-clés du régime de Poutine, les principaux négociants ont dû couper les ponts, alors que de petites sociétés au profil inconnu ont pris le relais, soupçonnées de jouer les intermédiaires pour plus gros qu'elles dans un marché toujours plus opaque. Public Eye a enquêté sur ce grand chambardement.

AGATHE DUPARC, ROBERT BACHMANN ET MANUEL ABEBE

Sur l'écran, une longue liste de navires s'affiche. Le regard est attiré par ceux qui portent la mention « statut critique », écrite en lettres rouges. En ce mois de février 2023, dans la salle des marchés d'un négociant genevois, les traders et les opérateurs sont tenus, quoiqu'ils fassent, de repérer les « vilains bateaux », comme on les appelle ici. Il s'agit pour la plupart de tankers pétroliers qui ont changé de pavillon pour masquer leur origine russe, ou qui se sont chargés dans des ports russes au cours des derniers mois et pourraient être liés à des individus ou des sociétés russes sous sanctions. Comme le Minerva Nounou, qui navigue sous pavillon maltais. Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, ce tanker de 17 ans a accosté une dizaine de fois dans des ports russes, dont Oust-Louga et Primorsk.

Un autre logiciel permet de compléter le tableau, en repérant les événements suspects, dont le nombre a explosé : un bateau qui, en pleine mer, débranche son transpondeur (le système d'identification automatique permettant de voir sa position) ou qui s'arrête à côté d'un autre dans les eaux internationales, sans doute pour y décharger sa cargaison. Cette technique de transfert de

navire à navire (*ship-to-ship transfer* ou STS) est l'un des moyens les plus simples pour dissimuler l'origine d'un produit sous sanctions.

« Pister les bateaux n'est pas nouveau. Avant c'était davantage pour se renseigner sur les activités des concurrents ou sur la chaîne d'approvisionnement. Aujourd'hui, cela permet surtout d'éviter d'acheter dans une chaîne avec un bateau sous sanctions », explique une personne qui passe ses journées les yeux rivés sur l'écran. Mais « l'exercice devient chaque jour plus compliqué », ajoute-t-elle, car les tankers changent régulièrement de nom et de pavillon, alors que Moscou s'est constitué une flotte « fantôme », en rachetant sous le manteau de vieux pétroliers dont les liens avec la Russie sont très difficiles à identifier.

« Bienvenue dans un marché mondial du pétrole de plus en plus morcelé et opaque avec, d'un côté, ceux qui suivent les sanctions et, de l'autre, ceux qui agissent selon un tout autre protocole. La ligne entre les deux est très mince ! », résume un trader. Depuis plus d'un an, à Genève, toute la profession s'adonne frénétiquement à ce qui ressemble à un jeu vidéo, suivant aussi comme le lait sur le feu les dernières sanctions édictées par les Occidentaux, avec l'aide d'une armada de juristes et d'avocat-e-s qui décortiquent les textes à la virgule près.

La Suisse est aux premières loges de ce bouleversement énergétique. Avant la guerre, 50 à 60 % des barils russes destinés à l'exportation étaient vendus par des

← Le pétrolier Viera, immatriculé au Gabon, décharge sa cargaison au terminal pétrolier du port de Yantai, dans le nord-est de la Chine.

négociants helvétiques, principalement basés à Genève. Les banques de la place distribuait des milliards de lignes de crédit, presque les yeux fermés, et les plus gros négociants – Trafigura, Vitol et Glencore – étaient des partenaires de premier plan du régime toujours plus ouvertement autoritaire de Vladimir Poutine. Ce qui faisait de la Suisse, petit pays « neutre », le principal dealer d'une Europe droguée au pétrole russe. En 2021, le Vieux continent importait chaque jour 2,3 millions de barils de brut et de produits pétroliers (principalement du diesel), selon l'Agence étasunienne d'information sur l'énergie, sur un total de 4,7 millions de barils exportés par la Russie.

Embargo à mèche lente

Cette longue lune de miel a pris fin le 3 juin 2022, avec l'annonce d'un futur embargo européen sur le pétrole russe, dans le sillage de celui adopté en mars par les États-Unis. Ces sanctions étaient reprises une semaine plus tard par la Suisse. Entre la rue du Rhône et le quartier des Eaux-Vives, où sont installées les principales maisons de négoce, le secteur est alors sens dessus dessous. « C'était vraiment la panique. Tout le monde essayait de comprendre comment le marché et les flux allaient se réorganiser, et quels seraient les nouveaux débouchés », se souvient un trader. D'autant plus que Bruxelles a opté pour un embargo à mèche lente, avec une entrée en vigueur différée : le 5 décembre 2022 pour le pétrole brut russe ; le 5 février 2023 pour les produits raffinés. Un laps de temps durant lequel les traders ont pu se perdre en conjectures pour savoir ce qui était permis ou non, et s'adapter.

L'enjeu est de taille car les ventes à l'étranger de pétrole brut et de produits raffinés représentent plus de 35 % du total des exportations russes et alimentent à plus d'un tiers le budget de la Russie. Pour priver la machine de guerre de Poutine de ses principales sources de revenus, les États européens ont sorti l'artillerie lourde. Le sixième paquet de sanctions prévoit alors de bannir l'importation d'or noir russe par voie maritime sur leurs territoires, mais également d'interdire aux entreprises européennes de transporter, assurer ou financer des cargos russes, y compris lorsque les barils sont destinés à des pays tiers qui n'ont pas adopté de sanctions. C'est la perspective de sérieusement perturber les exportations du troisième plus gros producteur de pétrole au monde, puisque avant la guerre en Ukraine, 60 % du brut russe était transporté par des navires européens, grecs pour la plupart, et assuré dans trois quarts des cas par des compagnies britanniques ou norvégiennes.

Les traders ne savent plus à quel saint se vouer car, au même moment, les États-Unis poussent pour la mise en place d'un mécanisme inédit : le « *price cap* » (prix plafond). Craignant que l'approche européenne ne fasse exploser les prix de l'énergie, le Trésor étasunien veut obliger Moscou à vendre son pétrole à un prix inférieur

au marché, artificiellement fixé par les Occidentaux. Sa directrice, Janet Yellen, fait le pari que les Russes devront s'y plier, en raison de leur forte dépendance vis-à-vis des armateurs et assureurs européens pour transporter leur pétrole. Ces opérateurs pourront donc continuer à fournir des services, pour autant que les barils aient été achetés en dessous du prix plafond et soient livrés dans des pays qui n'appliquent pas les sanctions. Le but : « permettre au reste du monde de continuer à s'approvisionner en pétrole russe sans que cela n'enrichisse la Russie », résume l'analyste d'une maison de négoce.

Affaires à saisir à tous les étages

Le « *price cap* » ne sera finalement acté par les Occidentaux qu'en décembre 2022. Dans l'intervalle, le pétrole russe s'écoule toujours. Sa production était de 10 millions de barils par jour à la fin août. « Durant cette période pré-embargo, toutes sortes de types se baladaient à Genève et proposaient des affaires plus ou moins louches, plus ou moins légales », se souvient un trader qui a longtemps opéré sur le marché russe. « Les marges pouvaient être phénoménales, jusqu'à 25 % », ajoute cette source.

Le baril de Brent (extrait dans la mer du Nord et qui sert de référence pour les prix) atteint 120 dollars en mars, alors que l'Urals (la qualité russe la plus courante), qui trouve difficilement preneur, est écoulé avec d'énormes discounts par la Russie, entre 30 et 40 dollars de moins par rapport au Brent, contre des rabais de 2 à 3 dollars avant la guerre. La totale réorganisation de la chaîne d'approvisionnement est en marche. La Chine, l'Inde et la Turquie, les « pays amis » comme les appelle Vladimir Poutine, voient leurs importations monter en flèche, et se frottent les mains de recevoir un pétrole si bon marché qu'ils pourront raffiner et revendre sur le Vieux continent à prix fort. Et puisqu'il n'est pas encore interdit d'importer des barils russes en Europe, des offres alléchantes arrivent sur les smartphones des indépendant-e-s qui n'ont pas froid aux yeux.

Un négociant maltais basé à Genève raconte avoir été contacté en octobre par une filiale du géant étatique russe Rosneft (voir notre graphique sur la galaxie Rosneft pages 18 et 19), sous sanctions étasuniennes et européennes depuis mars 2022. La proposition, que nous avons pu consulter : acheter 100 000 tonnes de diesel au port de Novorossiisk (le principal port pétrolier du sud de la Russie) avec un fort discount et payer la marchandise dans une banque basée à Oman, sur le compte d'une société-écran enregistrée au Royaume-Uni. « Le commerce se poursuit, mais la principale difficulté, c'est de trouver des canaux pour payer les Russes. Très peu de banques veulent le faire », nous expliquait alors cet interlocuteur. Plusieurs schémas sont à disposition, comme des opérations de compensation qui ont largement fait leurs preuves. « Il suffit de payer, avec de fausses factures, une société russe qui n'est pas sanctionnée



Le pétrole russe est acheté bon marché par des négociants indépendants et revendu principalement sur des marchés asiatiques : ici le tanker Habrut, sous pavillon des Îles Marshall, au terminal de Zhoushan, en Chine.

en Europe. Elle se chargera ensuite de reverser l'argent à qui de droit en Russie, à Rosneft en l'occurrence, en prenant au passage un pourcentage», affirmait-t-il.

Les grandes banques se figent

Alors que les affairistes se réveillent, les acteurs les plus en vue doivent tourner au plus vite la page russe, sous peine de voir leur réputation carbonisée. Les grandes banques de la place optent pour la prudence extrême, «encore terrorisées par le souvenir de l'énorme amende de 9 milliards de dollars infligée [en 2014] par les États-Unis à la BNP Paribas pour violation d'embargos [à l'encontre du Soudan, de l'Iran et de Cuba]», explique un ancien banquier. Credit Suisse, déjà cerné par les scandales, annonce mettre fin au financement du pétrole russe. D'autres établissements, comme ING et Rabobank, qui ont eux aussi coupé les lignes de crédit, acceptent tout au plus de libérer du cash pour «faciliter les flux» restants.

Mise sous sanctions fin mai 2022 et exclue du réseau Swift, la filiale helvétique du géant Sberbank, qui avait accordé en 2021 plus de 18 milliards de dollars de financements aux négociants, disparaît du paysage à l'automne. L'établissement a été racheté par l'homme d'affaires genevois Abdallah Chatila et rebaptisé TradeXbank.

Rétropédalage chez les géants du négoce

Dès l'invasion de l'Ukraine, les géants du négoce Trafigura, Vitol, Glencore et Gunvor se lancent dans une course contre la montre. Prises de position contre les violences de la guerre, promesses de ne plus toucher au pétrole russe, même avant l'entrée en vigueur de l'embargo, et de renoncer aux investissements en Russie, tout est bon pour faire acte de contrition.

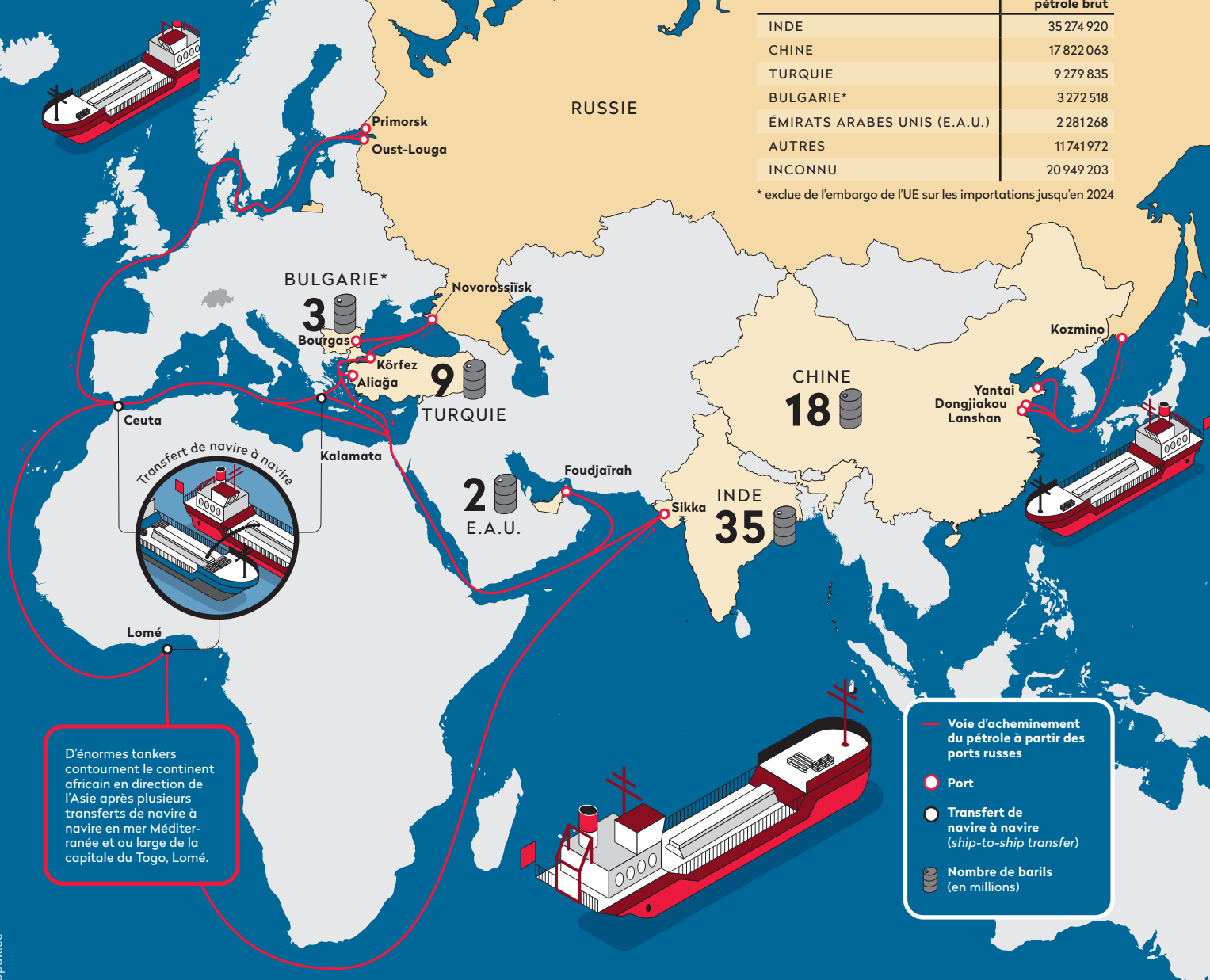
Deux mois avant la guerre, pourtant, les relations avec la Russie étaient encore au beau fixe. Les trois premiers traders avaient remporté des appels d'offres pour devenir les principaux acheteurs des produits pétroliers (naphta et diesel) de Rosneft dans les plus importants ports du pays en 2022. Comme le raconte notre enquête «Les amitiés brut du Kremlin», ces négociants ont été, pendant des décennies, les traders favoris du Kremlin, accordant des préfinancements (prêts) au secteur pétrolier russe en échange de quantités phénoménales de barils, ou prenant des participations dans divers projets ou entreprises. Avant la guerre, ils négociaient à eux seuls 1 million de barils de pétrole russe par jour, selon les estimations. Ils ont également contribué à faire de Genève la base arrière préférée des Russes. Dès 2011, Rosneft, premier producteur étatique russe, y avait implanté sa

SUR LA PISTE DU PÉTROLE RUSSE

Exportations de pétrole brut depuis la Russie au cours du 1^{er} mois après l'entrée en vigueur de l'embargo (19.1.2023)

Pays	Barils de pétrole brut
INDE	35 274 920
CHINE	17 822 063
TURQUIE	9 279 835
BULGARIE*	3 272 518
ÉMIRATS ARABES UNIS (E.A.U.)	2 281 268
AUTRES	11 741 972
INCONNU	20 949 203

* exclue de l'embargo de l'UE sur les importations jusqu'en 2024



D'énormes tankers contournent le continent africain en direction de l'Asie après plusieurs transferts de navire à navire en mer Méditerranée et au large de la capitale du Togo, Lomé.

- Voie d'acheminement du pétrole à partir des ports russes
- Port
- Transfert de navire à navire (ship-to-ship transfer)
- Nombre de barils (en millions)

Source: Centre for Research on Energy and Clean Air (CREA)

filiale de trading, tissant sa toile, entouré de sociétés partenaires à l'actionariat peu transparent et conseillé par des avocat-e-s suisses aux petits soins.

En mars 2022, le géant russe, dirigé par celui que l'on surnomme le « Dark Vador du Kremlin », Igor Setchine, autrefois un habitué des séjours à Genève, est mis sous sanctions étatsuniennes et européennes, aux côtés de Gazprom Neft et Transneft, qui détient le monopole de l'exploitation des pipelines. À partir du 15 mai 2022, fournir des financements ou des services à ces entreprises est prohibé.

Participations cédées et tours de passe-passe

Trafigura annonce ne plus vouloir acheter une seule goutte de pétrole auprès de Rosneft à cette date. Le négociant est aussi contraint de se débarrasser de sa participation de 10% dans Vostok Oil, le mégaprojet de Rosneft, qui prévoit d'exploiter plusieurs gisements de gaz et de pétrole dans la péninsule de Taïmyr, une région de l'Arctique déjà durement touchée par le dérèglement climatique. C'est une petite société, Nord Axis Limited, enregistrée à Hong-Kong une semaine avant l'invasion de l'Ukraine, qui rachète ces parts en juillet 2022, pour un montant inconnu.

Comme le relevait alors la *Financial Times*, personne ne sait qui se cache derrière cette nouvelle venue parmi les acheteurs de barils russes. Interrogée par Public Eye, Trafigura répond que Nord Axis a fait l'objet d'un « examen approfondi », qu'elle n'a « aucun lien avec Trafigura » et que « son propriétaire n'est pas russe ». La société est en tout cas devenue un important acheteur de pétrole russe.

Le négociant vend aussi, en janvier 2023, sa participation indirecte de 24,5 % au sein du groupe indien Nayara Energy qui possède une raffinerie, qui tourne aujourd'hui à plein régime, recevant à flux tendu le pétrole bradé par Moscou. Rosneft y détient toujours 49 % du capital.

Six mois avant l'invasion russe, Vitol avait conclu un accord à long terme avec Rosneft prévoyant la livraison de 9 millions de tonnes de pétrole brut russe par an. Ce deal est rompu. Le géant du trading se sépare aussi, en décembre 2022, de ses 5 % dans Vostok Oil, détenus conjointement avec le petit trader Mercantile & Maritime, également présent à Genève. L'acheteur est Fossil Trading FZCO, une société enregistrée à Dubaï en avril 2022. Cette structure détient 100 % du capital de la société genevoise Energopole, selon le site internet de cette dernière. Début 2022, cette même Energopole était encore une filiale de Rosneft.

Glencore dit avoir ramené à zéro la valeur de sa participation de 0,57 % dans Rosneft, comme on peut le voir dans son rapport financier préliminaire de 2022. Quant à Gunvor, il a toutes les peines du monde à se séparer de sa participation de 26 % dans le terminal pétrolier du port d'Oust-Louga. Contacté, le négociant répond que cette cession « n'a jusqu'à présent pas été réalisable sur le plan pratique ou juridique ».

Des cargos pour la route

Mais avant de couper officiellement les ponts avec la Russie, les négociants suisses ont continué pendant plusieurs mois à acheter des cargos russes – ce qui en cette période de préembargo était moralement répréhensible, mais pas interdit. Comme nous l'avions montré, en février et mars 2022, Trafigura et Vitol arrivaient en tête des plus gros acheteurs de brut russe, juste derrière Litasco, la branche de négoce du pétrolier privé russe Lukoïl, basée à Genève. La faute aux contrats à terme qui avaient été signés avant le 24 février, expliquaient-ils.

Public Eye a eu accès à des données détaillées qui montrent l'évolution de la situation au port de Kozmino, entre mars et octobre 2022. C'est à partir de ce terminal pétrolier, situé près de Vladivostok, dans l'Extrême-Orient russe, qu'est exporté vers l'Asie le « ESPO Blend crude », le mélange de pétrole brut qui transite via le pipeline allant de l'est de la Sibérie jusqu'à l'océan Pacifique, soit 35 millions de tonnes chaque année.

Dans ce « *line-up* » (le classement des acheteurs, dans le jargon), on constate que de mars à mai 2022, Trafigura et Vitol ont obtenu respectivement un total de

645 986 et 610 000 tonnes de pétrole brut, soit environ six cargos chacun (si l'on calcule avec la capacité moyenne de 100 000 tonnes d'un pétrolier de type Aframax). Reuters détaillait par ailleurs en mai ce qui semble être une autre cargaison de Vitol, elle aussi chargée à Kozmino et vendue aux Émirats arabes unis. Gunvor, lui, a obtenu deux cargos de brut, l'un en mars et l'autre en juillet.

Contacté, Vitol confirme avoir, « pendant une courte période après l'invasion », rempli « des engagements légaux envers des producteurs russes jusqu'à ce qu'il soit en mesure de régler les problèmes contractuels ». Gunvor n'a pas souhaité s'exprimer et Trafigura dit avoir « résilié tous les contrats d'enlèvement à long terme avec des producteurs russes appartenant à l'État avant l'entrée en vigueur des sanctions européennes [n.d.l.r. : concernant les sociétés étatiques pétrolières russes] en mai 2022 ».

Le bal des intermédiaires et des « *pop-up* »

Dès le mois d'août 2022, ces grands noms du trading ont disparu du palmarès de Kozmino. Des sociétés étatiques russes et chinoises ont pris le relais, accompagnées d'une ribambelle de petites structures au profil et à l'actionnariat inconnus. Parmi ces nouveaux acteurs, une dizaine de noms émerge : Sunrise, Everest, Bellatrix, Petkim, Covart Energy, Serene Resources, Livna Shipping ou encore Tejarinaft, installée à Dubaï l'an dernier. Cette entité, qui reçoit essentiellement des volumes de Rosneft, est soupçonnée d'être une façade pour le géant étatique russe. Ces structures ont été surnommées les « *pop-up* », car elles surgissent sans qu'il soit possible de savoir qui les actionne.

Dans le secteur, beaucoup tentent de percer leurs mystères. « À qui revendent ensuite les petites sociétés qui éclosent ? Tout le monde se concentre sur les premières ventes (*first sales*), mais personne ne regarde ce qui se passe après, et c'est très difficile d'avoir des données. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit de « faux-nez », et qu'une compagnie plus importante se cache derrière la société qui achète en premier », estime une analyste basée en Suisse. « Ce qui est étonnant, c'est qu'en quelques mois, parties de zéro, certaines ont appris à acheminer des cargaisons et à les faire assurer, à trouver des financements. Elles sont forcément aidées par d'autres sociétés plus grosses qu'elles », remarque-t-elle.

Ces entités opèrent désormais pour la plupart depuis Dubaï ou Hong-Kong, deux juridictions qui n'ont pas adopté de sanctions contre la Russie. Depuis le début de la guerre en Ukraine, elles voient affluer les sociétés qui veulent continuer en toute tranquillité le commerce avec Moscou.

Mais dans cette liste figurent encore deux sociétés domiciliées en Suisse. À commencer par Paramount Energy and Commodities, qui se classe tout en haut du palmarès de Kozmino. →



Igor Setchine, le PDG de Rosneft, lors d'une réunion avec Vladimir Poutine le 15 février 2021.

© MikhailKlimeniyev/Kremlin

Festin de brut pour le discret trader genevois et son double à Dubaï

Entre mars et octobre 2022, cette petite société genevoise a obtenu près de 6,2 millions de tonnes de pétrole brut russe, soit une moyenne de sept cargos par mois (si l'on prend les tankers de type Aframax, avec une capacité moyenne de 100 000 tonnes), revendues en Chine, selon nos informations. À partir de novembre, le rythme s'est accéléré. Selon des chiffres complémentaires allant jusqu'à fin février 2023, Paramount, qui s'approvisionne auprès de petits producteurs russes – la plupart du temps via son partenaire Concept Oil Services –, a obtenu neuf à dix cargos par mois, même après l'entrée en vigueur de l'embargo sur le pétrole brut, le 5 décembre 2022. Durant cette période, Paramount a affrété plusieurs tankers, dont, détail intéressant, le Yasa Golden Bosphorus, un Aframax qui, jusqu'au 23 avril 2022, était administré par Mansel, la filiale de shipping de Vitol.

Le total fait tourner la tête : 99 cargos de brut levés par Paramount à Kozmino depuis l'invasion russe, soit plus de 9,9 millions de tonnes ou 72 millions de barils.

Dès juin 2022, un tour de passe-passe s'est toutefois produit. Comme viennent de le révéler Global Witness et le *Financial Times*, les activités à Kozmino de Paramount Energy ont été reprises par une entité basée à Dubaï,

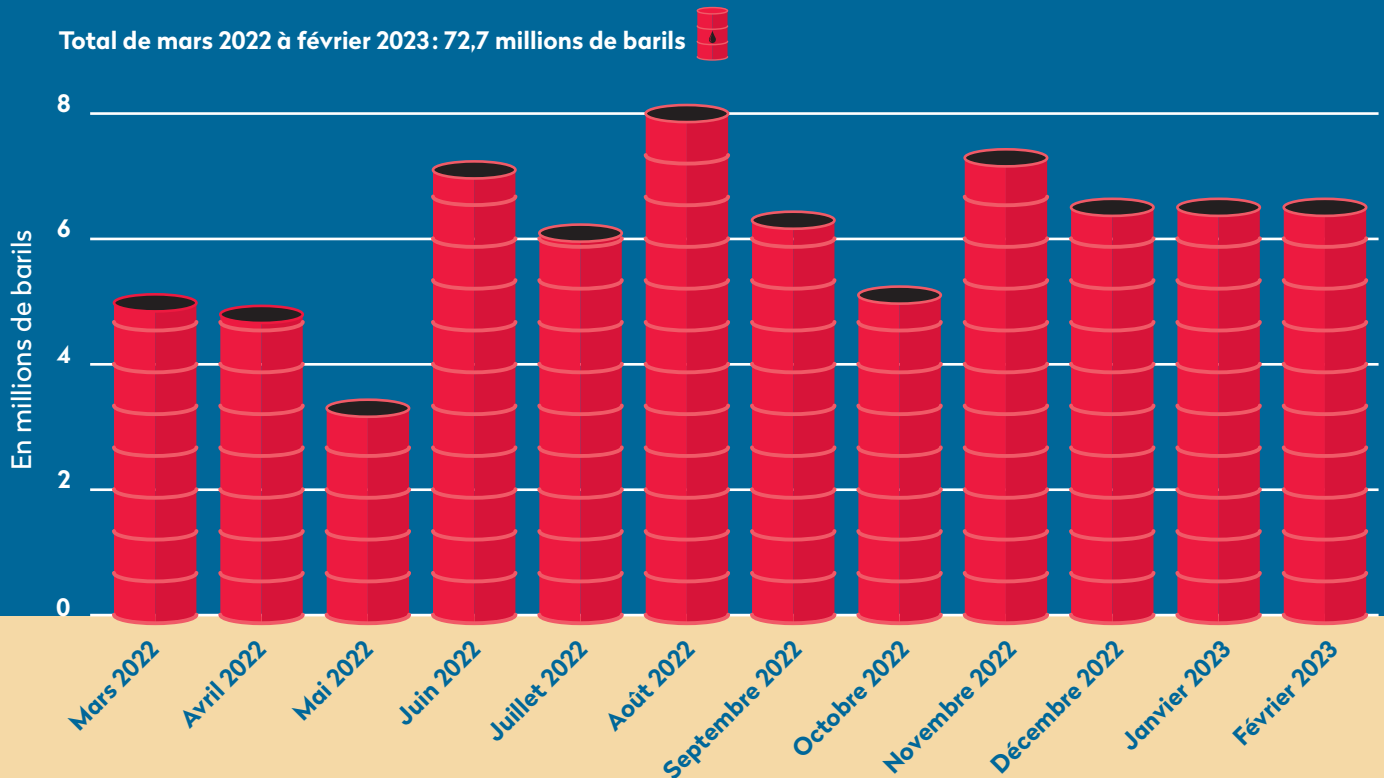
nommée Paramount Energy and Commodities DMCC. C'est désormais elle qui fait le commerce de brut russe. Les deux sociétés sont, sur le papier, dirigées et gérées de manière totalement indépendante. Détail intéressant : un citoyen suisse est à la tête de celle basée à Dubaï.

Public Eye a enquêté sur la discrète ascension de Paramount qui, deux mois après le déclenchement de la guerre, se plaçait déjà en quatrième position des acheteurs de brut russe, derrière les géants Litasco, Trafigura et Vitol. Nous brossions alors le portrait de cette société très bien introduite en Russie, en raison de ses liens passés avec l'oligarque Guennadi Timtchenko, fondateur de Gunvor et proche de Poutine, qui a longtemps été la coqueluche du milieu du trading à Genève. Paramount semble aussi bénéficier d'un traitement de faveur de la part de Transneft – le géant étatique russe propriétaire de tous les pipelines en Russie, qui contrôle le terminal pétrolier de Kozmino.

Son chiffre d'affaires serait aujourd'hui de 8 à 9 milliards de dollars. Ses concurrents s'interrogent sur sa capacité à trouver des financements pour acheter de tels volumes. « C'est l'un des secrets les mieux gardés : soit elle obtient des Russes le pétrole en *open account* (n.d.l.r. : en payant seulement quand elle revend le pétrole), soit ce sont des banques chinoises ou russes qui

BARILS DE PÉTROLE BRUT LEVÉS PAR PARAMOUNT À KOZMINO

Total de mars 2022 à février 2023 : 72,7 millions de barils



Depuis l'invasion russe, Paramount a acheminé l'équivalent de 99 cargos de pétrole brut depuis le port de Kozmino, sur la côte Pacifique.

Estimations de
Public Eye, 2023

la financent», estime un trader qui connaît comme sa poche le marché russe.

Paramount joue désormais dans la cour des grands. Selon nos informations, le trader s'est récemment porté candidat pour racheter la raffinerie sicilienne ISAB de Litasco. Début 2023, la branche de négociateur du géant russe Lukoïl a été contrainte de vendre cette usine, alimentée à 80 % par du pétrole russe avant la guerre. Vitol et Trafigura étaient également sur les rangs. C'est finalement G.O.I. Energy, un fonds d'investissement privé partenaire de Trafigura, qui a remporté la mise, en janvier 2023. Paramount tente aujourd'hui d'acquiescer un autre actif de Lukoïl en Europe : la société Petrotel Lukoïl S.A., propriétaire de l'une des plus importantes raffineries en Roumanie.

Juste après avoir été exposée dans les médias, au printemps dernier, Paramount a fait disparaître de son site internet presque toutes les références à la Russie. Dans une interview accordée à un média ghanéen, son directeur et fondateur, le Néerlandais Niels Troost, se présentait comme « l'un des investisseurs les meilleurs et les plus fiables en Afrique ».

Contactée par e-mail, Paramount écrit : « Nous ne pouvons pas répondre à vos questions basées sur des prémices et allégations factuelles totalement erronées,

voire biaisées. Comme nous vous l'avons déjà rappelé, notre société respecte et a toujours respecté scrupuleusement toutes ses obligations légales et notamment celles découlant des sanctions suisses et internationales. »

Petites coquilles et grands mystères

Un autre nom intrigue dans le milieu du négoce : Sunrise. Nos données indiquent qu'en septembre 2022, cette société a levé près de 400 000 tonnes de pétrole brut à Kozmino, soit l'équivalent de quatre cargos. En juin, elle avait déjà obtenu une cargaison de brut auprès de Rosneft dans le port d'Oust-Louga. Destination : les Açores, au Portugal, à bord d'un tanker, Heidi A. Le média spécialisé Energy Intelligence, qui tient régulièrement à jour la liste des « nouveaux joueurs », indique qu'une entité nommée Sunrise X Trading a été enregistrée à Hong-Kong, en juin également, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit de la même société.

Dans le registre du commerce genevois, on trouve une société appelée Sunrise Trade SA, enregistrée en 2020 à Genève, à deux pas de l'horloge fleurie, chez une fiduciaire. Sur son site internet, qui propose une carte de la Cité de Calvin en partie écrite en russe, Sunrise explique « réaliser des transactions à l'échelle mondiale » en Russie, dans les pays de l'ex-URSS, au Moyen-Orient



Depuis l'entrée en vigueur de l'embargo sur le pétrole brut russe en décembre 2022, Paramount a affrété plusieurs tankers, dont le Yasa Golden Bosphorus, un navire de type Aframax administré jusqu'à récemment par une filiale de Vitol.

et en Asie. Un trader genevois nous a assuré qu'il s'agit bien de la même entité. Nos questions à l'administrateur suisse de la société sont à ce jour restées sans réponse.

Épidémie de STS et certificats d'origine douteux

Depuis l'entrée en vigueur de l'embargo sur le pétrole brut, le 5 décembre, compléter la liste de ces « nouveaux joueurs » est devenu un casse-tête. À l'été 2022, Energy Intelligence rapportait les propos édifiants d'un négociant : « Vous verrez davantage d'acteurs obscurs, dont personne n'a jamais entendu parler, affréter des navires. Ce sera comme avec l'Iran et le Venezuela, mais à une échelle beaucoup plus grande », prédisait-il.

Nos interlocuteurs et interlocutrices décrivent également un marché du pétrole fragmenté et qui s'enfonce chaque jour un peu plus dans l'opacité. Même les analystes les plus chevronné-e-s reconnaissent que les informations sont en passe de se tarir : « Les traders occidentaux qui pouvaient recueillir des informations auprès d'agents locaux dans les ports russes n'y opèrent plus, et les tankers changent souvent de noms et de propriétaires », explique l'un d'eux.

Des données brutes existent bien, comme celles compilées par le CREA, un organisme finlandais qui publie régulièrement un bulletin sur les exportations de

produits fossiles russes. Public Eye a eu accès à sa base de données, qui répertorie tous les tankers chargeant encore des barils dans les ports russes, avec les quantités levées et la destination finale. Mais il est de plus en plus difficile de connaître l'identité des acheteurs et des vendeurs, à moins d'avoir des sources humaines dans chaque port.

La profession est ainsi confrontée à la montée en puissance d'une « flotte de l'ombre », assemblée par la Russie en prévision de l'embargo pétrolier. Selon les estimations, elle compterait aujourd'hui 400 tankers âgés de 12 à 17 ans. Outre les risques de marée noire qu'ils font peser sur les océans, ces bateaux, dont certains étaient promis à la casse, ont été acquis par des acheteurs inconnus via des sociétés-écrans basées à Dubaï ou en Asie, sur lesquelles même les spécialistes se cassent les dents. Ils ne semblent transporter que des barils russes et ont leurs habitudes : changer souvent de nom et de pavillon ; disparaître régulièrement des écrans en éteignant leurs transpondeurs ; et s'adonner sans modération au transfert de navire à navire (*ship-to-ship transfer* ou STS).

À proximité des côtes de Kalamata (en Grèce), de Ceuta (enclave espagnole au Maroc), et de Lomé (au Togo), ces transbordements ont fortement augmenté. Ils permettent à Moscou de déverser son pétrole acheminé



par de petits tankers dans de plus gros navires, afin de minimiser les coûts des voyages, beaucoup plus longs, vers la Chine et l'Inde.

Mais les transferts de navire à navire peuvent aussi servir à mélanger (*blending*) les produits pétroliers venant de Russie à d'autres afin de masquer leur origine. Selon plusieurs sources, ce blanchiment d'or noir russe se pratiquerait également à une échelle quasi industrielle dans les grands entrepôts pétroliers aux Émirats arabes unis, à Singapour ou en Turquie, loués par les nouveaux traders favoris du Kremlin.

À Genève, certains négociants disent avoir la hantise d'acheter une cargaison russe qui aurait ainsi été blanchie. « Il n'existe aucun standard international sur ce que devrait être un certificat d'origine. Pour l'instant, tout le monde ou presque peut fabriquer ce document, ce qui est un problème fondamental dans le contexte des sanctions », explique la personne en charge d'un service *compliance*.

Sur la plateforme Platts, spécialisée dans l'analyse du secteur de négoce, de plus en plus de sociétés publient des offres de vente de produits raffinés accompagnées de formules alambiquées : « le produit livré par le vendeur ne devrait pas être, en tout ou en partie, d'origine russe » ; « au meilleur de nos connaissances », la marchandise ne provient pas de Russie.

Remettre le couvert à Genève avec le « *price cap* » ?

Si tout au long de l'année 2022, la profession a été tenue en haleine par les « *pop-up* » sorties de nulle part et les navires fantômes de Poutine, c'est désormais le « *price cap* » (prix plafond), avec sa mise en œuvre hautement acrobatique, qui est au centre des discussions.

Après d'interminables débats, une coalition composée des pays de l'Union européenne, du G7 et de l'Australie a fixé in extremis ce plafond à 60 dollars le baril pour le pétrole brut, deux jours avant l'entrée en vigueur de l'embargo européen le 5 décembre 2022.

Pour les produits raffinés, interdits d'importation en Europe depuis le 5 février 2023, le plafond est de 100 dollars pour le diesel et le kérosène, et de 45 dollars pour certains fiouls. L'objectif général n'est pas de stopper les flux russes, mais de s'assurer qu'ils génèrent moins de cash pour alimenter la guerre en Ukraine.

Si la Suisse ne fait pas officiellement partie de cette coalition internationale pour le plafonnement des prix, elle a repris, en novembre dernier, le huitième paquet de sanctions concernant le « *price cap* », qui s'applique donc en Suisse. Les grands négociants helvétiques pourraient-ils revenir dans le jeu et jeter aux orties leurs déclarations humanistes du printemps 2022 ? À Genève, les avis sont partagés : « Théoriquement, le commerce est possible en

Vases communicants entre Genève et Dubaï

Tous ceux et celles qui en reviennent sont unanimes : Dubaï semble aujourd'hui prise d'assaut par des hordes de riches Russes, alors que sa place du négoce pétrolier, autrefois relativement modeste, connaît un développement spectaculaire. Depuis le début de la guerre en Ukraine, de nombreuses petites sociétés y ont élu domicile, essentiellement pour occuper la niche très rentable du commerce de barils russes. Plusieurs traders genevois ont aussi mis le cap vers ce paradis du clinquant, où les restaurants proposent désormais des menus en cyrillique. Et où les autorités n'ont pas adopté de sanctions contre la Russie.

Certains négociants y déplacent une partie de leur personnel, « envoyé six mois là-bas, alors que leur famille reste à Genève », indique une source qui parle de vases communicants.

« S'installer à Dubaï revêt un intérêt fiscal évident car il n'y quasiment pas d'impôt sur les sociétés. Mais c'est surtout une bonne destination pour ceux qui ne veulent pas être épinglés dans le cadre d'achats ou de ventes de produits sous sanctions », remarque un ancien banquier suisse. Ce spécialiste du financement du négoce prédit toutefois que « la plupart des négociants vont garder une forte présence à Genève, pour conserver leurs limites bancaires afin de financer leurs activités globales. À Dubaï, les banques n'ont pas encore la culture du financement du négoce. Elles sont mauvaises, même sur des choses très simples. »

La Swiss Trading and Shipping Association (STSA), faïtière des négociants suisses, répond ne pas disposer de statistiques sur le nombre de sociétés qui ont déplacé leurs

affaires. « Avant la guerre, les négociants avaient déjà des filiales dans des pays étrangers, comme Singapour ou Dubaï », remarque sa secrétaire générale Florence Schurch, ajoutant qu'« avoir une entité commerciale à Dubaï n'est pas illégal et ne signifie pas automatiquement qu'elle est utilisée pour contourner les sanctions ».

Litasco, la branche de trading du géant russe Lukoïl, qui compte 450 employé-e-s, avait envisagé de quitter la Suisse au début de la guerre. Mais le négociant s'est ravisé, donnant même l'assurance aux autorités genevoises qu'il conserverait son siège social au bord du Léman, selon une enquête de la RTS. La solution : se scinder en deux. Selon nos informations, le directeur général de Litasco, Nazim Suleymanov, qui vivait à Collonge-Bellerive, dans la banlieue chic de Genève, a rejoint Dubaï avec la moitié de son équipe. Le siège genevois, rue Kazem-Radjavi 3, devrait désormais faire commerce de pétrole acheté sur d'autres marchés que la Russie, en particulier en Irak.

Certaines sociétés ont depuis longtemps acquis l'art de travailler avec un pied aux Émirats arabes unis et l'autre en Suisse. C'est le cas de la société dubaïote Coral Energy, qui attise la curiosité. Pendant les premiers mois de la guerre, ses volumes de produits raffinés et de brut russe ont explosé en raison de ses excellentes relations avec Rosneft. Fin novembre, Coral affirmait toutefois avoir cessé d'acheter du brut russe six mois auparavant et des produits raffinés à la fin 2022. À Genève, Coral Energy dispose d'un bureau de représentation, Polar Energy. C'est de là qu'auraient été prises « nombre de décisions importantes pour la société, alors qu'à Dubaï, les contrats étaient signés », indique une source.

dessous d'un certain prix. Mais comme on dit dans le jargon, il va falloir que ça calcule, c'est-à-dire que ça soit rentable », explique un analyste. « Ces transactions sont possibles pour autant que les financements, la logistique, le transport et l'assurance ne coûtent pas plus cher que le prix payé par l'acheteur final. Or, tous ces coûts vont augmenter puisqu'il s'agit de livrer du pétrole en Asie, avec des distances deux fois plus longues », ajoute-t-il.

Public Eye a adressé des questions aux principales maisons de négoce. Les réponses sont évasives, laissant ouvertes toutes les options. Vitol répond mener « ses

activités dans le respect total de toutes les lois et réglementations applicables, y compris celles relatives aux sanctions ». En novembre dernier, son directeur général Russel Hardy déclarait que l'introduction du « *price cap* » pourrait « réorienter le commerce vers les petites entreprises ». Glencore renvoie à son communiqué de presse du 30 mars 2022, dans lequel est indiqué que la société « ne s'engagera pas dans de nouvelles activités de négoce de matières premières d'origine russe, à moins d'y être invitée par les autorités gouvernementales compétentes ». Plus disert, Trafigura répond que, « comme le reste de

l'industrie», elle examine « attentivement les implications des réglementations sur le plafonnement des prix » et continue à s'engager « auprès des gouvernements pour comprendre leurs exigences et fournir les matières premières et l'énergie dont ils ont besoin sur des marchés perturbés ». Gunvor dit « se conformer strictement à toutes les sanctions économiques internationales applicables et réglementations relatives à la Russie ».

Les observateurs évoquent les difficultés à reprendre le commerce avec Moscou, tant que les banques refuseront de financer les transactions et que les assureurs européens se tiendront en retrait. Le « *price cap* » est largement perçu comme une usine à gaz, un mécanisme « inventé par des bureaucrates diplômés en finance qui ne comprennent pas les marchés pétroliers », estimait récemment sur CNBC un expert du secteur.

Certains prédisent la difficulté qu'auront les régulateurs à effectuer des contrôles, et à déjouer les techniques de contournement. « On peut toujours écrire dans le contrat qu'on a acheté le baril d'Urals à 56 dollars, montrer ça à l'armateur, puis faire un avenant qui rajoute 12 dollars payés aux Russes pour compenser, par exemple à Dubaï ou en Turquie », explique un trader basé aux Émirats arabes unis.

Interrogée sur le « *price cap* », Paramount Energy garde le silence. La société genevoise pourrait être directement concernée puisqu'elle opère uniquement depuis le port de Kozmino, où le baril ESPO Blend crude se vendait à environ 79 dollars le baril sur les marchés asiatiques à la veille de l'entrée en vigueur de l'embargo, le 5 décembre 2022. Soit bien au-dessus du prix plafond de 60 dollars fixé par les Occidentaux.

Dans une récente enquête, l'ONG britannique Global Witness a calculé que durant les deux premiers mois de l'entrée en vigueur de l'embargo, 20 millions de barils de qualité ESPO, d'une valeur de 1,5 milliard de dollars, auraient dû être soumis au plafonnement des prix, mais ont été vendus bien au-dessus de celui-ci. Global Witness s'interroge ainsi sur une éventuelle violation du « *price cap* » par Paramount Energy, l'un des plus gros acheteurs d'ESPO. Depuis juin 2022, ce commerce serait toutefois géré par une entité enregistrée à Dubaï : Paramount Energy and Commodities DMCC.

Des contrôles inexistantes en Suisse

Les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni ont édicté des directives à l'attention des acteurs du marché qui voudraient commercer avec la Russie en se pliant au mécanisme du « *price cap* ». Chacun à son niveau a des obligations. Les négociants – les seuls à être en contact direct avec les vendeurs russes – doivent être en mesure de prouver qu'ils ont bien acheté les barils en dessous du prix plafond, en cas d'audit ou de contrôle. Les banques qui financent les transactions, tout comme les affréteurs

et les agents maritimes, peuvent se reposer sur les négociants, qui doivent leur certifier que la marchandise a été achetée en conformité avec le prix plafond. Enfin, les assureurs et les propriétaires des bateaux, eux, n'ont besoin que d'une attestation transmise par ceux qui les précèdent dans la chaîne. Tous doivent conserver la documentation durant cinq ans. Les autorités britanniques, de loin les plus strictes, exigent même des traders qu'ils notifient toute transaction pétrolière réalisée avec la Russie, dans un délai de 40 jours, avec la documentation (contrat, bon de chargement, de fret, lettre de crédit, etc.).

Et la Suisse ? La réponse est simple : aucun des mécanismes de contrôle préconisés par Bruxelles, Washington et Londres n'a été repris par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'organisme pourtant en charge de surveiller l'application des sanctions. C'est la promesse d'un cadre beaucoup plus favorable à la reprise des affaires. En Suisse, les négociants ne sont donc pas contraints de notifier leurs achats de pétrole russe ni de conserver la documentation. Les autorités helvétiques misent sur la bonne volonté de la branche, invitée à s'autoréguler. Contacté, le SECO dit « ne pas vouloir créer une surcharge en matière de *compliance* pour l'industrie avec le prix plafond » ni « entraver le business pétrolier avec la Russie », suivant, sur ce dernier point, l'approche de la coalition internationale pour le plafonnement des prix. Une réponse qui s'inscrit dans la lignée de la politique menée jusqu'ici par Berne pour préserver à tout prix l'attractivité de la place de négoce suisse, alors que les risques liés à ce secteur, eux, sont connus depuis au moins une décennie.

Autre particularité helvétique relevée par une analyste : « Le régime des sanctions dans l'Union européenne et au Royaume-Uni s'applique à toute personne au bénéfice d'un passeport dans ces juridictions. En Suisse, cela concerne les personnes qui ont un passeport suisse et qui vivent en Suisse. Donc si vous êtes Suisse et vous habitez à Dubaï, par exemple, vous n'êtes pas obligé de vous plier aux sanctions helvétiques », explique cet interlocuteur. Ce qui est susceptible d'offrir une certaine marge de manœuvre. Le SECO a confirmé ce point, répondant que « contrairement à la situation dans l'UE et aux États-Unis, les citoyens suisses établis à l'étranger ne sont pas soumis aux sanctions décrétées sur la base de la loi sur les embargos ». Il en est de même pour les personnes morales (sociétés).

Un responsable d'une petite société de négoce genevoise explique cependant que, même si la régulation locale est clémente, les négociants ont toujours les yeux rivés sur les régulations édictées par les États-Unis. « Le diable se cache dans les détails, et il y a toujours le risque d'être rattrapé par l'OFAC [Office of Foreign Assets Control] », explique-t-il. « Et d'ailleurs pourquoi se mettre en danger depuis la Suisse, alors qu'on peut travailler sans problème de Dubaï », ajoute-t-il. →



Les transferts de navire à navire permettent à Moscou de minimiser les coûts des voyages vers la Chine et l'Inde, mais potentiellement aussi à blanchir l'or noir russe en le mélangeant à du pétrole d'autres sources afin de masquer son origine.

© Sergei Karpukhin/Reuters

Poutine et sa Chevrolet à 5 roubles

Pour l'instant, Vladimir Poutine et son clan peuvent se frotter les mains d'avoir déjoué les pronostics catastrophistes des Occidentaux. En 2022, en dépit des prix bradés du brut russe, la Russie a empoché 218 milliards de pétrodollars, selon l'Agence internationale de l'énergie, et ses exportations d'or noir ont augmenté de 7,6 %. En un an de guerre, la carte énergétique mondiale a été redessinée. En 2023, les importations de brut russe dans l'Union européenne devraient atteindre 500 000 barils par jour, contre 2,3 millions en 2021. Les producteurs russes ont trouvé de nouveaux marchés : environ 80 % des flux de brut sont désormais destinés aux « pays amis » de Vladimir Poutine, l'Inde, la Chine et la Turquie en tête.

Début février, le CREA constatait que « la Russie ne réagissait pas au plafonnement des prix en restreignant son offre » et qu'elle « pourrait au contraire augmenter les volumes pour contrer la baisse des prix ». Le chef du Kremlin a plusieurs fois qualifié de « stupidité » le prix plafond, se vantant de sa capacité illimitée à financer « l'opération militaire spéciale » en Ukraine. Il y a quelques semaines, il apparaissait tout sourire devant un parterre de journalistes russes. « Bien sûr, le but de nos opposants et ennemis géopolitiques, c'est de limiter les revenus du budget russe. Mais avec ce prix plafond,

nous ne perdons rien (...) car le prix plafond, c'est le prix auquel nous vendons [notre brut] actuellement », disait-il, ironisant sur cet instrument « antimarché ». « Imaginez : vous voulez acheter une Mercedes ou une Chevrolet et vous dites : je veux acheter cette voiture pour 5 roubles, pas plus ! », lançait-il, provoquant des rires dans la salle.

Poutine a signé un oukase (décret) présidentiel qui, depuis le 1^{er} février, interdit la vente de brut et de produits pétroliers à toutes les entités (« personnes morales étrangères et autres particuliers ») qui se plient à ce mécanisme. Mais le flou subsiste puisque le président pourra, sur « décision spéciale », accorder des exemptions. De plus, le texte précise que l'interdiction s'applique aux entités qui, dans leurs contrats, mentionnent en toutes lettres le « *price cap* ». Suffira-t-il que ces dernières évitent tout simplement cette formulation pour continuer à recevoir des barils de brut ? Pour les traders qui suivent de près ces subtiles évolutions, la question reste ouverte. ■

La galaxie Rosneft à Genève : une décennie de liberté

« Les sanctions, c'est comme un bouton sur le cul d'un éléphant ! » Février 2020, après onze ans d'existence paisible, Rosneft Trading SA (RTSA) – la branche de négoce à Genève du géant étatique pétrolier Rosneft – est mise sous sanctions étatsuniennes pour avoir violé l'embargo sur le pétrole vénézuélien, et l'un des directeurs russes ironise. À l'époque, la parade est toute trouvée : poursuivre le juteux business avec PDVSA (la compagnie pétrolière étatique vénézuélienne) en faisant appel à une autre filiale de Rosneft, TNK Trading International S.A., elle aussi basée à Genève. Deux mois plus tard, cette dernière est à son tour placée sur liste noire par les États-Unis. Mais à l'automne 2020, les Russes sortent de leur chapeau une société baptisée Energo. Enregistrée en précipitation chez une fiduciaire genevoise, la nouvelle entité s'installe dans les luxueux locaux de RTSA, au 14, Quai du Général-Guisan, et reprend ses activités, à l'exception cette fois-ci du Venezuela. Elle ne comptait plus qu'une vingtaine d'employé-e-s sur les soixante qui travaillaient du temps de sa splendeur.

Il a fallu la brutale invasion russe de l'Ukraine, et les sanctions occidentales, enfin reprises par la Confédération, pour mettre fin aux activités du réseau Rosneft en Suisse, aujourd'hui moribond. Mais pendant des décennies, cette nébuleuse (voir notre infographie à la page suivante) a su louer et se réorganiser au gré des circonstances, prospérant dans un environnement helvétique particulièrement bienveillant, avec ses filiales, ses sociétés partenaires, ses maisons de négoce favorites et, surtout, ses facilitateurs.

Parmi eux figure en bonne place un avocat à la personnalité bien trempée et à l'expérience reconnue : Daniel Richard. Alors associé de la grande étude genevoise Python, c'est lui qui, en janvier 2011, a aidé Rosneft à ouvrir sa filiale de négoce sur les bords du Léman. Premier administrateur de RTSA, avec un salaire annuel de 300 000 francs en 2019, l'homme de loi détient aussi des mandats dans plusieurs autres filiales et sociétés partenaires de Rosneft.

Ses casquettes sont multiples. Quand les comptes de RTSA sont bloqués en rapport avec le Venezuela, M^e Richard court supplier UBS et Credit Suisse d'autoriser le paiement des salaires aux employé-e-s. Puis, quelques mois plus tard, alors

qu'une quarantaine de personnes sont mises à la porte, le voilà chargé de superviser un plan social.

L'avocat détenait une procuration sur le compte en francs suisses de Rosneft Trading. Il s'occupait aussi de régler les frais de mandat qu'une petite société baptisée Swissarc facturait à RTSA. Enregistrée à Carouge, cette minuscule structure avait été chargée de recruter une trentaine d'employé-e-s de RTSA et d'établir leurs fiches de paie, moyennant une commission mensuelle de 26 % sur le salaire versé. Swissarc fournissait aussi, à prix d'or, du matériel informatique.

Selon un ancien employé, la raison d'être de Swissarc aurait été double : « permettre à RTSA de recruter plus facilement du personnel sans attendre l'accord de Moscou et d'acheter du matériel informatique aux États-Unis sans risquer d'être sanctionné ». Une autre explication moins avouable circule : celle d'un véhicule mis en place par certains des dirigeants russes de RTSA pour encaisser des revenus supplémentaires.

Interrogé par Public Eye, M^e Richard dit n'avoir « aucune idée » de la raison pour laquelle RTSA a fait appel aux services de Swissarc. « J'ai administré RTSA du début jusqu'à la fin en conformité avec les lois locales. Voilà tout », ajoute-t-il, affirmant que la présence de la filiale russe à Genève a permis au fisc d'encaisser un total de 250 millions de francs. ■



**LA GALAXIE
ROSNEFT**

(Voir notre graphique à la page suivante) →

LES PRINCIPAUX
PERSONNAGES

LES FACILITA-
TEURS SUISSES

LES SOCIÉTÉS

LES SOCIÉTÉS
PROCHES

LES INVESTISSEMENTS
ET LES PROJETS

LE QUATUOR DES
NÉGOCIANTS
FAVORIS DE ROSNEFT



VLADIMIR POUTINE

Président russe et ami d'Igor Setchine.



IGOR SETCHINE

Président du conseil d'administration de Rosneft et proche de Poutine. Son yacht, Amore Vero, a été saisi par la douane française en 2022.

**TNK TRADING INTERNATIONAL
(Genève)**

Filiale de Rosneft. Elle a pris le relais des affaires vénézuéliennes. Sanctionnée à son tour en mars 2020 par les États-Unis.

LA GALAXIE ROSNEFT

GUNVOR

Cofondé par Guennadi Timtchenko, un proche de Poutine. Trader favori et presque exclusif de Rosneft de 2003 à 2011. Détient toujours une participation de 26% dans le terminal pétrolier du port d'Oust-Louga sur la mer Baltique.

GLENCORE

De 2016 à 2018, Glencore était actionnaire de Rosneft (19,5%) en partenariat avec le fonds souverain qatari QIA. Glencore dit avoir ramené à zéro la valeur de sa participation de 0,57% dans Rosneft.

TRAFIGURA

Partenaire-clé de Rosneft jusqu'à la veille de l'invasion russe en Ukraine. Était actionnaire à 10% du mégaprojet Vostok Oil.

VITOL

Partenaire-clé de Rosneft jusqu'à la veille de l'invasion russe en Ukraine. Était actionnaire à 5% du mégaprojet Vostok Oil en partenariat avec Mercantile & Maritime Energy.

NOIL TRADING S.A. (Genève)

Enregistrée à Genève en octobre 2020, cette société de négoce pétrolier est dirigée par un ancien consultant de RTSA et employé d'Energopole.

**PROTON ENERGY GROUP
(aujourd'hui Epsilon Holding
S.A.)**

A racheté en 2016 les activités en Ukraine de Rosneft via la filiale Glusco Energy (aujourd'hui Greenenergo Trading S.A.). Elle détenait 172 stations-service confisquées en mai 2022 par les autorités ukrainiennes, qui la soupçonnent d'avoir joué les paravents pour Rosneft.

**CORAL ENERGY/POLAR ENERGY
(Dubai et Genève)**

Cette société était jusqu'à récemment l'un des partenaires favoris de Rosneft pour la distribution de produits pétroliers.

ROSNEFT (Moscou)

Société contrôlée à 40,4% par l'État russe, Rosneft extrait près de 40% du pétrole russe. Dirigée par Igor Setchine, un fidèle de Poutine.

**ROSNEFT TRADING S.A. (RTSA)
(Genève)**

Branche de négoce de Rosneft, installée à Genève en janvier 2011. Mise en sommeil en février 2020, après avoir été sanctionnée par les États-Unis pour violation de l'embargo sur le pétrole vénézuélien.

**MERCANTILE & MARITIME
ENERGY PTE LTD (Singapour et
Genève)**

Cette société a signé des accords de partage des bénéfices avec Rosneft Trading, monnayant ses services pour ouvrir des marchés au Kurdistan irakien. Elle détenait des parts avec Vitol dans le projet Vostok Oil de Rosneft.

DIDIER CASMIRO

Premier directeur de RTSA en 2011, puis vice-président de Rosneft. A démissionné après l'entrée en vigueur en mai 2022 des sanctions européennes et étasuniennes contre Rosneft. Mis sous sanctions au Royaume-Uni.

VITALI ZBANTS

Vice-directeur de RTSA, en charge de l'audit, puis directeur d'Energopole S.A. jusqu'en février 2023.

MIKHAÏL PACHINE

Directeur financier chez RTSA.

PRLEX avocats

Étude d'avocat-e-s fondée en 2020 par Daniel Richard, un ancien de la grande étude genevoise Python.

Daniel Richard

Avocat genevois qui a enregistré RTSA en 2011, il en est son administrateur, ainsi que de TNK International et de Noil Trading (jusqu'en mars 2022). Aujourd'hui à la tête de l'étude PRLEX.

Philippe Rouiller

Collaborateur de Daniel Richard chez PRLEX. Actuel administrateur de Noil Trading.

Maurice Taylor

Consultant indépendant. Il a aidé à l'enregistrement à Genève de plusieurs sociétés de trading liées à la Russie. Il est le seul administrateur de Greenenergo Trading S.A. (ex-Glusco Energy S.A.).

ENERGOPOLE S.A. (Genève)

Enregistrée chez une fiduciaire genevoise en avril 2020, après la mise sous sanctions de RTSA et TNK Trading. Elle était alors détenue à 100 % par Rosneft. Depuis juillet 2022, elle est contrôlée par Fossil Trading à Dubaï. Elle est sur le point d'être liquidée.

FOSSIL TRADING FZCO (Dubaï)

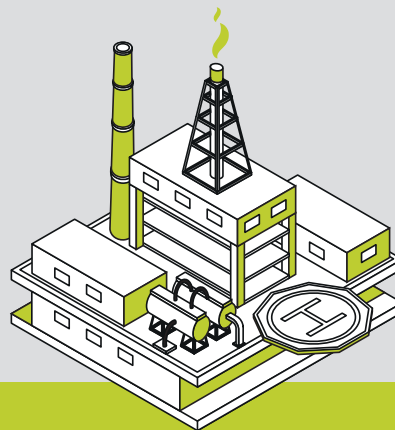
Enregistrée à Dubaï en juillet 2022, cette société détient désormais 100 % du capital d'Energopole S.A.

SWISSARC S.A. (Carouge)

RTSA avait délégué à cette toute petite société la gestion des salaires d'une trentaine de ses employé-e-s, ainsi que la fourniture de prestations informatiques.

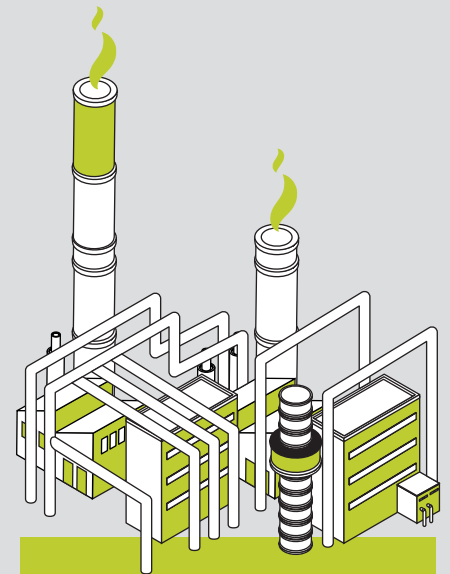
PETROCAS ENERGY S.A. (Genève)

Entre 2014 et 2022, l'un des principaux distributeurs de produits pétroliers de Rosneft, qui y détenait 49 % de ses parts.



Vostok Oil

Mégaprojet de Rosneft qui prévoit d'exploiter plusieurs gisements de pétrole dans la péninsule de Taïmyr dans l'Arctique.



Nayara Energy

Ce groupe indien contrôle Vadinar, la plus grande raffinerie d'Inde dont Rosneft est actionnaire à 49 % du capital.

MURTAZA LAKHANI

Fondateur de Mercantile & Maritime Energy (MME). A commencé sa carrière comme agent de Glencore en Irak. Partenaire de Rosneft. Il serait très proche d'Igor Setchine.

TAHIR GARAYEV

Fondateur de Coral Energy, une société partenaire de Rosneft pour la distribution de produits pétroliers.

EDOUARD KHUDAYNATOV

Prédécesseur d'Igor Setchine à la tête de Rosneft. Fondateur et directeur de Neftegazholding, partenaire de Rosneft dans le mégaprojet pétrolier de Vostok Oil. Son yacht a été enregistré par une étude d'avocat-e-s à Zurich.

« Nous recensons chaque semaine plus de 1000 nouveaux crimes de guerre »

En 2022, le Centre pour les libertés civiles (CLC), basé à Kyiv, a remporté le prix Nobel de la paix avec le défenseur des droits humains Ales Bialiatski, du Bélarus, et l'organisation russe Memorial. La directrice du CLC, Sasha Romantsova, explique comment l'ONG travaille pour défendre les droits humains en temps de guerre et comment elle documente les crimes de guerre.

PROPOS RECUEILLIS PAR ARIANE BAHRI ET ROMEO REGENASS

Cet après-midi, notre premier appel a été interrompu par une coupure de courant. Quelle est la situation actuellement pour vous, votre équipe, votre famille et votre entourage ?

Ma famille est en Allemagne, en sécurité. Au travail, on peut au moins voir la lumière du jour et accéder à Internet. Mais chez moi, je n'ai généralement pas d'électricité, donc pas de wifi non plus. Parfois on a accès au réseau mobile mais pas toujours. On peut lire un livre et se reposer. Notre quotidien est principalement dicté par des choses hors de notre contrôle. Certaines rues de la ville peuvent être sans courant tandis que les rues adjacentes restent connectées. Donc quand on veut se rendre dans un café ou un espace de travail, on choisit tel ou tel lieu s'il a de l'électricité ou une génératrice. Il y a aujourd'hui des génératrices un peu partout. Je n'ose même pas penser à leur impact sur l'environnement mais on en a besoin.

Le Centre pour les libertés civiles (CLC) existe depuis 2007. Quel était son objectif initial ?

Principalement la coopération internationale sur des projets de droits humains dans la région de l'ancienne Union soviétique : Asie centrale, Russie, Bélarus, Moldavie, pays baltes et Caucase. Le CLC a toujours joué un rôle de centre d'éducation sur les normes en matière de droits humains et a réalisé des analyses de lois importantes. La première grande campagne portait sur l'accès à l'information, sur les structures et agences

étatiques et sur leur fonctionnement. En Ukraine, tout cela n'est pas transparent du tout.

Nous avons ensuite créé des groupes de surveillance bénévoles. Nous leur avons montré précisément comment assurer une surveillance des services étatiques. Depuis les manifestations de la place Maïdan, en 2013/2014, ces groupes de bénévoles sont appelés OZON. Leurs membres assistent par exemple à des audiences judiciaires sur des crimes de guerre. Il n'y en a pas beaucoup mais leur rôle est vraiment important. Les bénévoles se rendent sur place et vérifient si la cour mène ses procédures et statue conformément à la loi. Notre but principal est que les gens aient une attitude exigeante vis-à-vis de l'État et qu'ils contrôlent les services payés par l'argent des contribuables. Ce n'est pas une habitude dans les anciennes républiques soviétiques.

Le CLC a aussi activement participé aux manifestations. Comment cela a-t-il commencé ?

C'est en 2012 que le CLC a commencé à s'intéresser à la législation dans le pays ; c'était alors sous le régime du président Ianoukovytch. À l'époque, il y avait beaucoup de pression sur les ONG et les personnes qui défendaient les droits humains en particulier. Les violences policières étaient dramatiques à cette époque, encore pires que pendant le mouvement de Maïdan. C'est alors que le CLC a organisé pour la première fois une action de rue contre les violences policières, pendant le Championnat

d'Europe de football qui se déroulait alors en Ukraine et en Pologne.

Puis nous avons lancé notre prochaine grande initiative en novembre 2013, quand nous avons créé la ligne d'assistance Euromaidan SOS. Au début, elle n'offrait des conseils juridiques qu'aux personnes arrêtées pendant les manifestations de la place Maïdan. Nous avons trouvé des avocat-e-s qui offraient gratuitement leurs conseils à travers notre permanence téléphonique. Mais rapidement, Euromaidan SOS est devenue la ligne d'assistance de tout le mouvement de Maïdan.

Comment fonctionnait-elle ?

Les gens nous appelaient quand ils avaient perdu contact avec des proches à Maïdan, par exemple quand la police a chargé sur la place. Nous avons créé une page Facebook et avons pu faire un grand travail de coordination à Maïdan. En mai 2014, après les manifestations, nous avons reçu 16 000 appels et avons déposé le premier recours d'une ONG ukrainienne auprès de la Cour pénale internationale (CPI). Notre Gouvernement a alors demandé à la CPI d'élargir son mandat à l'Ukraine, premièrement au sujet d'événements autour de Maïdan, puis du Donbass et de la Crimée et, aujourd'hui, dans toute l'Ukraine. Nous figurons donc parmi les leaders de ce processus.

Quelle a été votre première tâche au sein du CLC ?

Après Euromaidan SOS, nous avons pris une nouvelle direction en raison



La place Maïdan, à Kyïv, pendant le soulèvement de 2014.

de l'escalade de la situation en Crimée et dans le Donbass. C'est le premier projet dans lequel j'ai été directement impliquée ; j'avais commencé comme bénévole pour la permanence téléphonique Euromaidan SOS. Ma première tâche a consisté à préparer des dossiers pour des projets de documentation des crimes de guerre et des violations de droits humains dans le Donbass et la Crimée. Notre groupe de bénévoles a mené des investigations en Crimée mais, après le soi-disant référendum de mars 2014, c'est devenu impossible avec un passeport ukrainien. Alors, avec des défenseurs et défenseuses des droits humains d'autres anciennes républiques soviétiques, nous avons créé la «Crimean Field Mission».

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce travail de terrain ?

Cela consistait à nous rendre dans les zones de conflit, à rassembler toutes les preuves des crimes de guerre commis et à recueillir des témoignages de personnes torturées et enfermées dans les prisons souterraines du Donbass. Nous avons fait cela pendant deux ans et demi, puis nous avons créé la coalition «Justice for peace

in Donbas» avec d'autres organisations de défense des droits humains. Ensemble, nous documentons des crimes de guerre depuis 2014.

Comment documente-t-on des crimes de guerre ?

Il faut récolter toutes les preuves que nous donnent les victimes, puis rassembler dans une base de données toutes les informations spécifiques indiquant que des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou des éléments de génocide ont potentiellement été commis. Quand cela est possible, il faut se rendre sur le lieu en question. Par exemple, l'un de nos quatre rapports thématiques portait sur les institutions médicales. Des contacts dans des régions occupées de l'Ukraine se sont rendus sur place et ont pris des photos et vidéos montrant des dommages dans un hôpital pour enfants qui avait été la cible de missiles russes. Ils ont parlé à des médecins et au personnel infirmier, ainsi qu'à des témoins oculaires. Nous avons ainsi documenté les dégâts que l'attaque avait occasionnés sur le bâtiment. Nous avons pu le faire grâce à trois sources qui parlent de données concrètes et du moment précis où cela est arrivé.

Quelle est la situation en Crimée ?

En Crimée, nous avons constaté une persécution politique : des personnes ont été arrêtées et accusées uniquement parce que la Russie avait des motivations politiques à le faire. C'est pourquoi nous les considérons comme des prisonniers politiques. Nous avons lancé «Let my people go», une campagne internationale de défense des droits humains visant à faire libérer les Ukrainiens et Ukrainiennes illégalement emprisonné-e-s en Russie, en Crimée et dans le Donbass. Cette campagne a désormais été rebaptisée «Prisoner's voice». Quand Poutine a lancé son invasion le 24 février 2022, nous avions 159 cas de personnes qui sont encore détenues dans des prisons russes car la Russie veut empêcher leur présence en Crimée.

Et dans le Donbass ?

Nous ne savons pas. Il y avait près de 400 noms sur une liste officielle le 24 février, mais nous avons reçu beaucoup plus de demandes de personnes ayant perdu contact avec leurs proches en prison. Plus de 5000 personnes ont été libérées des prisons souterraines du Donbass car leur famille a payé pour leur libération,

car l'État les a échangées ou car elles ont eu la possibilité de s'échapper. La plupart des détenu-e-s n'ont aucun moyen de contacter leurs proches.

Qu'a eu pour conséquences l'intensification de la guerre en Ukraine le 24 février 2022 ?

Les forces russes sont entrées dans le nord, le sud et l'est de l'Ukraine. Quand elles ont été partiellement repoussées, elles ont kidnappé des civil-e-s qu'elles ont embarqué-e-s en Russie à travers le Bélarus ou les territoires occupés. Aujourd'hui, énormément de personnes sont détenues en Russie. Nous n'avons que 900 noms sur notre liste mais il y en a beaucoup plus. Elles sont détenues dans des prisons russes sans aucun chef d'accusation. Elles n'ont pas droit à un-e avocat-e et ne peuvent pas contacter leur famille. La Fédération de Russie devrait les libérer si elle respectait le droit international, mais ces personnes ne peuvent pas rentrer chez elles. Et leur nombre ne cesse de croître car la Russie a un intérêt politique à emprisonner.

Et qu'en est-il de la documentation des crimes de guerre ?

Nous avons intensifié nos activités depuis le 24 février car nous voulons créer un tribunal pour Poutine. Nous publions désormais des statistiques en direct sur notre site web Tribunal for Putin UA (t4pua.org/en/). Nous avons créé ce site avec le soutien de la délégation européenne ici, et il est donc disponible en sept langues, dont le français et l'allemand. Au 1^{er} mars 2023, notre base de données recensait 33 979 cas. Et la liste s'allonge de jour en jour, avec plus de 1000 cas supplémentaires chaque semaine.

Et vous surveillez toujours la législation en Ukraine ?

Nous essayons d'observer et de surveiller si les normes en matière de droits humains sont respectées par le Gouvernement ukrainien. Mais dans une situation de guerre, la

transparence peut être dangereuse, alors nous n'avons qu'un accès limité aux informations pertinentes. Il est néanmoins important pour l'Ukraine de respecter les normes en matière de droits humains pour pouvoir conserver son statut de candidate à l'Union européenne.

Que dire de la Cour pénale internationale à La Haye ?

Il existe quatre formes de crime international : génocide, crime de guerre, crime contre l'humanité, crime d'agression. Nous pensons que la guerre en Ukraine doit être considérée comme un crime contre l'humanité et un crime d'agression. Kidnapper des enfants, les déconnecter de leur identité ukrainienne et les placer dans des familles russes en Russie est un exemple de ces crimes. Mais ces agressions sont le fruit de décisions : du président Poutine et du Parlement, du Gouvernement, de l'armée, des services de renseignement, de toutes ces personnes... Comme je le disais, nous avons répertorié plus de 33 000 cas. Mais la CPI n'en traitera qu'une vingtaine. [n.d.l.r. : un mandat d'arrêt a été émis vendredi 17 mars 2023 par la CPI à l'encontre de Vladimir Poutine.]

Qu'attendez-vous de La Haye ?

La CPI doit reconnaître l'invasion russe de l'Ukraine comme un crime d'agression. Mais nous avons aussi besoin d'un tribunal international sur l'agression de l'Ukraine par la Russie. Et dans ce tribunal, nous ne voulons pas dix juges venant d'Ukraine et une personne qui supervise au nom des Nations unies ; ce doit être une instance équilibrée. Nous avons documenté des milliers de cas de crimes de guerre potentiels que la CPI ne pourra pas traiter. Je pense qu'elle traitera Boutcha et certaines catégories comme les assassinats de personnel hospitalier et les bombardements d'institutions médicales, mais pas les milliers de cas qui existent.

Nous avons besoin de structures qui répondent à chacun de ces cas, ainsi que d'un mécanisme conjoint international et national qui soit basé en Ukraine et doté d'un personnel dûment expérimenté. Sur le plan international, nous avons besoin de soutien de la part d'avocat-e-s, de procureur-e-s et de juges car nous n'avons pas d'expérience en la matière.

Que pensez-vous de la réaction de la Suisse face à la guerre et quelles sont vos attentes ?

Il est important de savoir que l'argent russe est généralement dissimulé dans des systèmes économiques dotés d'une bonne législation car l'économie russe n'en a pas. La Suisse a gelé des fonds russes privés mais pas ceux de l'État. Le niveau de corruption est tellement élevé en Russie que la distinction entre fonds publics et privés disparaît... Donc les sommes qui atterrissent sur des comptes en banque suisses sont essentiellement des fonds publics – l'argent des contribuables – mais ils sont considérés en Suisse comme de l'argent privé.

Quel type de problèmes cela engendre-t-il ?

En Suisse, vous savez où vont vos impôts dans le système : dans des services et produits fournis par l'État. En Russie, c'est complètement différent : l'État reçoit aussi de l'argent des contribuables mais les recettes des ressources naturelles comme le pétrole ou le charbon le rendent encore plus riche. Pour bien comprendre : le niveau d'un salaire standard en Russie n'est jamais suffisant pour avoir un compte en banque en Suisse. Seules les personnes qui volent de l'argent en exploitant les ressources naturelles ou en collaborant avec l'État russe peuvent mettre leur fortune en Suisse.

Comment la Suisse et l'Europe devraient-elles réagir ?

Les économies réglementées comme celles de la Suisse et des États

membres de l'UE ne peuvent pas répondre aux attaques de systèmes économiques sauvages comme ceux des territoires postsoviétiques. Je ne parle pas que de la Russie, nous avons le même problème en Ukraine. Mais ici, nous avançons pas à pas pour améliorer la législation financière et la transparence, pour comprendre d'où vient l'argent, où il va et quel type de système étatique peut nous garantir que les fonds ne soient pas issus de la corruption.

Pour la Suisse et l'Europe, c'est un énorme défi car l'argent de ces systèmes sauvages détruira le leur s'il n'est pas contrôlé. Et le pire, c'est que ces fonds financent la machine de guerre de la Russie. Alors les sanctions sont essentielles. Mais est-il suffisant de bloquer cet argent ? Vous devez reconnaître que ces fonds sont ceux de l'État russe et qu'ils doivent être utilisés pour la reconstruction et pour le dédommagement des personnes qui souffrent des crimes de guerre commis par l'État russe.

En 2022, vous avez remporté le prix Nobel de la paix avec le défenseur des droits humains Ales Bialiatski, du Bélarus, et l'organi-

sation russe de défense des droits humains Memorial. Qu'est-ce que cela a changé pour vous ?

Avant tout, cela a changé l'impact qu'ont nos messages. Depuis huit ans, nous parlons de justice internationale, de l'occupation de la Crimée et du Donbass... mais les réactions ont malheureusement été peu nombreuses. Aujourd'hui, notre voix est enfin entendue, ce qui fait une énorme différence.

La corruption est une grande problématique en Ukraine depuis son indépendance. Quelle est l'importance de la lutte contre la corruption ?

Selon moi, la corruption existe à deux niveaux : chez les individus ordinaires et au niveau de l'État. Pour l'ancienne génération ukrainienne, la corruption était le seul moyen d'obtenir des services au quotidien ou un niveau de vie normal à l'ère de l'Union soviétique car les structures étatiques étaient totalement corrompues. Mais les jeunes voient tout cela d'un autre œil car la nouvelle génération a créé ses propres entreprises : elle n'aime pas la corruption parce qu'elle a compris qu'il est problématique de créer de l'argent de cette manière.

Le plus grand problème est celui de la corruption au niveau étatique parce que celle-ci est liée à la qualité des représentants politiques. En Suisse, vous avez des élu-e-s qui se soucient de la population et qui ont des comptes à lui rendre. Pour pouvoir être réélu-e-s, ces personnes doivent agir pour le peuple. En Ukraine, j'ai l'impression que c'est la première fois que le Parlement compte un tiers d'élu-e-s qui représentent vraiment un groupe spécifique de personnes. Avant cela, on ne demandait pas du tout aux parlementaires de rendre des comptes pour leurs actions.

Se débarrasser de la corruption est un énorme défi, mais nous luttons pour y parvenir. Il y a quelques semaines, nous avons eu un scandale autour des réserves alimentaires pour les soldats. Des gens ont essayé de voler une importante somme d'argent appartenant à l'armée. On pourrait acheter beaucoup de choses avec cet argent, comme des armes. Le positif dans tout cela, c'est que la population voit désormais que la corruption peut même être liée à sa propre sécurité. C'est pourquoi je pense que c'est le bon moment pour faire avancer les débats sur cette question. ■



Sasha Romantsova

Sasha Romantsova est la directrice du Centre pour les libertés civiles (CLC), à Kyiv, qui joue depuis plus de dix ans un rôle essentiel dans le renforcement de la société civile et des institutions nationales ukrainiennes, tout en faisant avancer l'État de droit et le respect du droit international. Son travail de documentation des crimes de guerre et des violations de droits humains vise une plus grande redevabilité, qui est de plus en plus importante depuis l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022.



Prix des médicaments : quand le Conseil fédéral va-t-il enfin siffler la fin de la récréation ?

© Fabrice Coffrini/AFP

Plutôt que se donner les moyens de négocier plus fermement le prix des médicaments brevetés et contenir les marges de profits indécentes des pharmas, les autorités suisses leur accordent encore plus de privilèges, sous la forme de rabais secrets. En quoi consiste cette mesure et fera-t-elle véritablement baisser les coûts liés aux médicaments dans l'assurance de base ? À l'évidence, la réponse est non. Des remèdes bien plus efficaces existent pourtant.

PATRICK DURISCH

Un quart des coûts de l'assurance maladie obligatoire (LAMal) est dû aux médicaments : ce ratio, que nous affirmons depuis quelque temps déjà, est confirmé par Santéuisse dans son évaluation des dépenses LAMal 2022. Et c'est sans compter les dépenses en médicaments effectuées dans le domaine hospitalier (stationnaire), qui ne figurent pas de manière détaillée dans les statistiques LAMal mais que les expert-e-s estiment à environ 1 milliard de francs par an. En tout, les médicaments ont donc représenté quelque 10 milliards de francs pris en charge par la LAMal en 2022 (sur un total de 37,9 milliards), un chiffre en hausse constante.

Contrairement à ce qu'affirment les géants pharmaceutiques et leur lobby, les prix des nouveaux médicaments et leurs marges exorbitantes (voir magazine de Public Eye n° 37) sont donc bel et bien un moteur de l'explosion des coûts de la santé en Suisse. En particulier, les produits brevetés qui, selon l'aveu même du Conseil

fédéral, représentent 75 % des coûts des médicaments (soit 7,5 milliards de francs en 2022). S'il y a sans doute des économies à réaliser dans le domaine des génériques, c'est bien dans celui des médicaments brevetés que le plus gros potentiel existe. Or, c'est là où rien (ou si peu) ne se passe.

Pourtant, c'est cette hausse continue des coûts des produits brevetés qui fait s'envoler nos primes d'assurance, et qu'il s'agit de contenir urgemment. Mais le Conseil fédéral n'ose pas s'y attaquer, par peur de braquer l'omnipotente industrie pharmaceutique, dont les fleurons bâlois Roche et Novartis. À la place, le Conseil fédéral a proposé en septembre 2022 un nouveau paquet de mesures visant à freiner la hausse des coûts de la santé. Parmi celles-ci, la volonté d'ancrer des modèles de prix de médicaments avec des rabais secrets dans une réforme de la LAMal. Le paquet est actuellement discuté au Parlement, mais tout ne se passe pas comme prévu car la résistance est plus forte qu'escomptée (voir encadré page 27).

C'est quoi, des rabais secrets ?

Avec l'arrivée sur le marché de nouveaux médicaments de plus en plus chers, notamment contre le cancer, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en charge de la fixation du prix des médicaments, a mis en place durant cette dernière décennie ce qu'elle appelle des « modèles de prix ». Ceux-ci consistent à fixer les modalités d'admission du médicament dans la liste des spécialités (LS) afin de permettre une prise en charge financière la plus rapide possible de traitements onéreux par la LAMal. En effet, cette dernière stipule, dans son article 32, que les prestations prises en charge par l'assurance de base « doivent être efficaces, appropriées et économiques ».

Autrement dit : vu les prix de plus en plus exorbitants exigés par la pharma pour ses traitements nouvellement mis sur le marché, l'OFSP doit négocier avec elle un rabais sous la forme d'une restitution à la caisse maladie du patient ou de la patiente concerné.e (modèle le plus fréquent), d'un volume annuel maximal de prise en charge ou d'un remboursement en cas d'échec du traitement pour que ces médicaments puissent satisfaire aux conditions exigées par la loi et être admis dans la LS, et donc remboursés par l'assurance de base. Aujourd'hui déjà, de plus en plus de ces rabais sont maintenus secrets.

Ces modèles de prix sont donc en plein essor en Suisse, la révision de la LAMal ne faisant que les entériner a posteriori. Selon le Conseil fédéral, « les entreprises pharmaceutiques sont prêtes à proposer leurs médicaments à des prix nettement inférieurs si seul le prix maximal est publié, c'est-à-dire si le prix réel n'est pas connu ».

On sacrifie donc le principe de transparence pour de très hypothétiques économies sur le court terme, comme le confirment plusieurs études européennes et

suisse, plutôt que de s'attaquer au réel problème : l'asymétrie de pouvoir et d'information. Lorsqu'une pharma « propose » un prix de départ pour un produit sous brevet, elle est en position de force car en situation de monopole. De plus, l'OFSP ne sait ni combien la firme en question a investi de sa poche pour la recherche et le développement (R&D) de ce médicament, ni de combien de subventions publiques elle a bénéficié pour le mettre au point. Il n'existe en effet aucune disposition légale obligeant la pharma à dévoiler ces informations, ce qu'elle se garde bien de faire pour maintenir son avantage. L'OFSP négocie donc avec un bandeau sur les yeux et les mains dans le dos. Comment fixer un prix équitable et juste dans ces conditions d'opacité ? Le Conseil fédéral envisage de rendre le tout encore plus intransparent par le biais des rabais secrets, réduisant ainsi les possibilités de pression publique. Un véritable cadeau pour la pharma.

Les bons deals en sont-ils vraiment ?

L'exemple du Perjeta, ce traitement du bâlois Roche contre le cancer du sein que nous avons déjà étudié par le passé (voir magazine de Public Eye n° 12), montre à quel point il est difficile d'y voir clair avec ces modèles de prix, même avec des rabais (pour l'instant encore) publics. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de leur évolution concernant l'utilisation du Perjeta contre une forme métastatique de la maladie, de 2013 (date de sa première admission dans la LS) à ce jour.

Le prix public (brut) est le prix maximal pris en charge par l'assurance de base, figurant bien en évidence dans la base de données en ligne de la LS (www.listedesspecialites.ch). Le montant du rabais y figure aussi, mais dans une section qui n'est pas visible au premier coup

Évolution du prix du Perjeta en Suisse (en CHF)

Période	Prix public (brut) par unité	Rabais négocié avec Roche	Prix réel (net) par unité	Différence (%) avec le prix brut initial	Différence (%) avec le prix net initial	Coût de production par unité
3.2013-8.2014	3782.25	1600	2182.25	—	—	42.00
7.2015-4.2018	3762.75	737	3025.75	-0,5 %	+38,7 %	
5.2018-12.2021	3304.10	452.33	2851.77	-12,6 %	+30,7 %	
Depuis 1.2022	3152.20	627.98	2524.22	-16,7 %	+15,7 %	



d'œil et qu'il s'agit de trouver. Le prix réel (net) est le prix public moins le rabais, qu'il faut calculer soi-même.

De prime abord, on pourrait se dire que les autorités ont bien fait leur travail puisque le prix public (brut) a baissé d'environ 17% sur cette période. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que le prix net (après déduction du rabais), soit le prix réellement pris en charge par l'assurance de base, a considérablement augmenté en dix ans (+16%). Si le «deal» de départ, avec un rabais de 1600 francs, paraissait bon, celui d'aujourd'hui, avec un rabais de seulement 628 francs par flacon, l'est nettement moins. En outre, par rapport au coût de production (42 francs), même le meilleur prix net obtenu (2182 francs) paraît exorbitant, avec une marge de profit considérable.

Le Conseil fédéral veut nous faire croire, en sélectionnant quelques études anciennes et peu indépendantes menées dans des pays européens pratiquant déjà des modèles de prix, qu'avec des rabais confidentiels (non publiés), l'OFSP aurait obtenu un meilleur prix net. Tout cela est bien naïf car une pharma peut aisément faire croire à un bon deal en commençant les enchères avec un prix de départ (brut) plus haut, tout en «concedant» un rabais à l'apparence élevée. Rien de plus facile puisqu'elle entre dans la négociation sur la base du prix très surfait pratiqué aux États-Unis (qui ne dispose pas de contrôle étatique en la matière), et qu'elle ne doit absolument pas le justifier sur la base de ses propres investissements (coûts de R&D). C'est d'ailleurs ce qu'elle fait depuis des années dans chaque pays européen, promettant à chacun qu'il a obtenu le meilleur arrangement par rapport à ses voisins, pour autant que les rabais restent confidentiels.

C'est cette stratégie du «diviser pour mieux régner» qu'il s'agirait de contrer en priorité. Celle-ci incite en effet les pays à ne pas communiquer publiquement les prix réels par peur de perdre leur soi-disant «meilleur deal», permettant aux géants pharmaceutiques d'engranger des profits indécents sur le dos des systèmes de santé (et donc des assuré-e-s). Il faut donc davantage, et pas moins, de transparence pour arriver à des prix plus équitables, sans quoi les géants pharmaceutiques continueront à tenir le couteau par le manche et à imposer leurs prix partout comme bon leur semble.

DES REMÈDES EXISTENT POUR DES PRIX PLUS ÉQUITABLES

Plutôt que des rabais secrets, qui ne changeront rien au rapport de force inégal actuel lors de la fixation des prix, l'OFSP doit trouver d'autres moyens pour pouvoir pleinement jouer son rôle de régulateur. Plusieurs solutions existent, certaines pouvant être mises en œuvre rapidement :

- **Renforcer la collaboration internationale:** la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Autriche et l'Irlande ont lancé l'initiative dite «BeNeLuxA» (beneluxa.org), dont l'une des ambitions, outre un échange accru d'informations, est de négocier ensemble le prix de traitements onéreux. La Suisse participe à l'un des volets de l'initiative (anticiper l'arrivée sur le marché de futurs traitements), mais pas à la négociation commune de prix. Elle aurait tout intérêt à le faire, s'agissant de pays de taille comparable faisant tous face aux mêmes problèmes. Avec BeNeLuxA, la Suisse pourrait négocier au nom d'un marché de 50 millions de personnes, plutôt que de 8,7 millions si elle négocie seule face à la pharma, contribuant à un certain rééquilibrage du rapport de force.
- **Davantage de transparence:** tout comme l'Italie, la Suisse pourrait décréter que les investissements (coûts de R&D), que pour l'instant seule la pharma connaît, soient dévoilés au moment de fixer le prix. Si la marche est trop haute, elle peut commencer par exiger le montant des subventions publiques obtenues, comme le prévoit la France par exemple. Il est insensé qu'une autorité censée réguler le secteur pharmaceutique et le prix des médicaments ne dispose pas de ces informations cruciales pour fixer un prix justifié et équitable. C'est d'ailleurs aussi ce que demandait la résolution transparence de l'Assemblée mondiale de la santé en 2019 (WHA 72.8), que la Suisse a adoptée. Elle devrait emboîter le pas de l'Italie ou de la France, ne serait-ce que pour des questions de gouvernance et de redevabilité vis-à-vis de ses citoyen-ne-s qui, en fin de compte, paient ces traitements au prix fort. Plus de transparence permet de confronter les marges de profit astronomiques des pharmas, comme l'a montré notre étude «Nuit à la santé» de l'automne dernier (voir magazine de Public Eye n° 37).
- **Changer le mode de fixation des prix:** aujourd'hui, les prix des médicaments brevetés sont fixés uniquement sur la base de comparaisons inopérantes et biaisées. D'abord sur une base géographique (système de prix de référence), en calculant une moyenne des prix publics (bruts) dans neuf autres pays européens, puis sur une base thérapeutique, en comparant le prix de produits déjà sur le marché, pour les mêmes indications. Or, aucun de ceux-ci ne sont les prix réellement appliqués dans ces pays, du fait des rabais confidentiels. Il est dans l'intérêt de la pharma de maintenir ces prix fictifs (aussi surnommés «prix de vitrine») le plus élevé possible partout, puisque chaque pays les prend en compte pour fixer ses propres tarifs. Ainsi, le prix suisse est (directement ou indirectement) référencé par plus de 30 pays dans le monde, dont certains sont

économiquement bien plus faibles. De nombreuses études ont montré que ce système est inefficace et dépassé, pourtant rien ne change. Un système de fixation de prix tenant compte des investissements réellement consentis (coûts R&D), des coûts de production et de distribution effectifs, du volume de marché ainsi que d'une marge bénéficiaire raisonnable permettrait de fixer des prix plus justes et équitables, qui assureraient la pérennité financière des systèmes de santé et allégeraient les primes d'assurance sans pour autant mettre sur la paille leurs fabricants. Des modèles étudiés aux Pays-Bas ont ainsi montré qu'un prix juste et équitable de la thérapie génique Zolgensma de Novartis contre une forme de dégénérescence neuromusculaire se situerait entre 200 000 et 400 000 francs, en fonction du volume d'investissement direct du géant bâlois, alors qu'il est actuellement fixé officiellement à 2 millions de francs l'injection !

- **Agir sur les monopoles abusifs:** en 2018, nous avons mené campagne autour de la licence obligatoire, cet instrument reconnu par le droit national et international permettant à un État d'autoriser la commercialisation d'un générique meilleur marché malgré l'existence de brevets (voir magazine de Public Eye n° 12). La Suisse est en droit de se saisir de cet instrument à tout instant en cas de monopoles abusifs, et ceux-ci ne manquent pas. Plusieurs campagnes et études menées aux niveaux étasunien et européen montrent que c'est le cas également pour des traitements anticancéreux. Rien que la menace de recourir à une licence obligatoire en Suisse modifie la dynamique de négociation et peut ramener un géant pharmaceutique à plus de raison, comme l'a montré l'exemple de la firme Vertex et de son traitement hors de prix contre la mucoviscidose, par peur d'un précédent avec de probables répercussions à l'international.

L'OFSP aurait bien d'autres moyens plus efficaces que les rabais secrets pour arriver à des prix équitables. Encore faudrait-il pour cela avoir le courage politique d'affronter l'omnipotente industrie pharmaceutique et son lobby au Parlement pour faire passer les réformes nécessaires. Le fait de ne proposer qu'une « mesurette », qui plus est néfaste et créant un dangereux précédent pour le contrôle démocratique, montre cependant une forme de résignation de la part de nos autorités. Il faut impérativement que cela change si l'on veut pouvoir garantir la pérennité financière de notre système de prise en charge solidaire des coûts de santé, aujourd'hui déjà sérieusement en péril. ■

Révision LAMal : où en est le processus parlementaire ?

C'est la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) qui a hérité en septembre 2022 du dossier de la révision LAMal. Celle-ci comprend de nombreux points, dont la volonté du Conseil fédéral d'ancrer dans la loi les modèles de prix de médicaments avec rabais secrets.

En octobre 2022, Public Eye a pu s'exprimer devant la CSSS-N sur la question des modèles de prix, aux côtés d'autres protagonistes. Dans sa séance de novembre, la CSSS-N a chargé l'OFSP « d'examiner la possibilité d'une coopération renforcée avec l'étranger, d'évaluer des modèles alternatifs pour le remboursement de médicaments innovants ainsi que les critères pour la réévaluation des prix » et a décidé, par 14 voix contre 11, de ne poursuivre les délibérations sur la révision LAMal qu'une fois ces travaux terminés. En janvier dernier, elle a aussi recommandé au Conseil fédéral de suspendre la révision de l'Ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal), également en cours et contenant des dispositions anticipées concernant les rabais secrets, jusqu'à la conclusion des débats parlementaires sur la révision LAMal. Elle a été suivie, peu de temps après, par sa consœur du Conseil des États (CSSS-É).

En parallèle, la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N), compétente sur les questions de protection des données et de transparence, s'est prononcée contre « une exception au principe de la transparence pour les documents concernant les modèles de prix dans les médicaments (art. 52c) ». Par 16 voix contre 7, elle a décidé d'adresser un corapport dans ce sens à la CSSS-N.

Tous les points critiques que nous avons relevés durant la campagne (biffer les articles LAMal et OAMal concernant les rabais secrets, plus de collaboration internationale, mise en garde contre les modèles de prix, davantage de transparence) ont donc trouvé un écho politique auprès de la CSSS-N et au-delà. L'examen de la révision LAMal est suspendu jusqu'à l'obtention de clarifications par l'Administration et le Conseil fédéral. Lorsqu'il reprendra, la CSSS-N va procéder à un examen par article, avant de renvoyer le dossier au Conseil national pour un premier débat en plénière. Ensuite, il passera au Conseil des États, puis à un éventuel règlement des différends entre les deux chambres.

Autant dire que le processus risque de durer encore plusieurs mois, sans doute bien au-delà de 2023. Ce qui n'empêchera toutefois pas l'OFSP de continuer à négocier des rabais secrets, une pratique déjà en place depuis plusieurs années, même sans véritable base légale.

Décision scandaleuse : Syngenta conserve le droit de breveter la nature

Une vaste coalition d'ONG et d'associations d'agriculteurs et obtenteurs avait déposé un recours concernant un brevet de Syngenta sur un poivron. L'Office européen des brevets vient de confirmer la validité du brevet. Ainsi, le géant bâlois peut continuer à revendiquer comme étant son « invention » une variété de poivron résistant aux mouches blanches alors que cette propriété n'a été obtenue que par croisement d'un poivron jamaïcain sauvage avec un poivron commercial.

ROMEO REGENASS

Les négociations du 16 février 2023 ont été laborieuses : « En début d'après-midi, la quasi-totalité des revendications de Syngenta étaient rejetées. Puis les avocats du groupe les ont reformulées à plusieurs reprises. L'instance de recours de l'Office européen des brevets a finalement accepté leurs tours de passe-passe juridiques et a confirmé le brevet controversé », analyse Carla Hoinkes, spécialiste des questions d'agriculture et d'alimentation pour Public Eye, qui a assisté aux neuf heures de négociations. Elle estime que « cette décision scandaleuse est contraire à toutes les décisions politiques prises ces dernières années ».

Le Parlement européen, la Commission européenne, les principales associations européennes d'obteneurs et de nombreuses organisations d'agriculteurs et ONG sont unanimes : des propriétés naturelles et des produits issus de l'obtention conventionnelle – c'est-à-dire sans génie génétique – ne devraient pas être brevetables. Et même le conseil d'administration de l'Organisation européenne des brevets a précisé en 2017 que les brevets sur des plantes issues d'une obtention « essentiellement biologique » n'étaient pas admissibles.

Un revers pour les obtenteurs et obtentrices

« Cette décision est un revers cuisant, en particulier pour les petites et moyennes entreprises d'obtention variétale », regrette Noémi Uehlinger, responsable de l'amélioration variétale auprès du producteur de semences Sativa Rheinau SA, qui a soutenu le recours. « Les brevets et les monopoles sur des propriétés natu-



relles entravent notre libre accès au matériel de sélection – et donc le développement de nouvelles variétés. »

Ces brevets créent de nouveaux problèmes pour les obtenteurs et obtentrices. Si, par le passé, on pouvait partir du principe qu'en utilisant des variétés anciennes ou des parents sauvages de plantes agricoles issues de banques de gènes, de nouvelles variétés pouvaient être croisées et sélectionnées librement, ce n'est désormais plus le cas. Aujourd'hui, quiconque utilise dans sa sélection le poivron sauvage stocké dans la banque de semences néerlandaise, accessible au public, doit s'attendre à ce que sa nouvelle variété tombe sous le coup du brevet controversé de Syngenta.

Une procédure d'une durée grotesque

Il est scandaleux qu'il ait fallu neuf ans avant que l'opposition au brevet soit traitée en première instance : pendant toutes ces années régnait un flou juridique. En 2014, Public Eye et Swissaid avaient déposé, avec 30 autres organisations de 27 pays, une opposition au brevet EP 2 140 023 que l'Office européen des brevets (OEB) avait approuvé un an plus tôt. Celui-ci offre à Syngenta les droits exclusifs sur des poivrons résistants aux mouches blanches. Or, comme cette résistance naturelle n'a été obtenue que par croisement d'un poivron jamaïcain sauvage avec un poivron commercial, il ne s'agit pas d'une invention brevetable.

En raison de la durée grotesque de la procédure, le géant bâlois profite depuis près de dix ans d'un brevet

qui s'applique en Suisse, en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et dans d'autres pays européens. Or en vertu de la législation actuelle, ce brevet ne pourrait plus être délivré aujourd'hui. En avril 2020, la Grande Chambre de recours de l'OEB a approuvé la décision du conseil d'administration et rendu une décision historique selon laquelle les plantes et les animaux issus de procédés d'obtention conventionnels – c'est-à-dire sans génie génétique – ne sont pas brevetables. Elle réagissait ainsi aux revendications exprimées depuis des années par des ONG, des associations d'obteneurs, le Parlement européen et la Commission européenne. Ce qui est absurde, c'est que cette décision ne s'applique qu'aux brevets déposés après le 1^{er} juillet 2017. L'OEB pourrait ainsi valider quelque 300 brevets en attente qui ne devraient en fait même pas être recevables. Une fois accordés, ceux-ci sont encore valables et donc utilisables à des fins commerciales pendant des années.

C'est notamment le cas du brevet sur le poivron. Selon ses opposants, celui-ci ne remplit pas non plus d'autres conditions pour le brevetage. Introduire par croisement la résistance d'une plante dans une autre ne constitue pas une « invention » mais fait partie du travail d'obtention habituel. La commercialisation d'une résistance aux insectes issue d'un poivron sauvage jamaïcain constitue aussi un cas de biopiraterie.

Mais Syngenta insiste néanmoins sur le caractère « inventif » du procédé. En réponse au média romand Heidi.news, le groupe affirme avoir développé une « invention liée aux plantes » qui aurait demandé dix ans de travail à ses sélectionneurs et scientifiques. Elle s'est dite heureuse de la décision de maintenir le brevet, qui permet de soutenir ces années de travail investies. Pour Carla Hoinkes, cet argument est irrecevable : « Les processus de croisement et de sélection prennent normalement une dizaine d'années, ou plus ; ce n'est pas un critère de brevetabilité. »

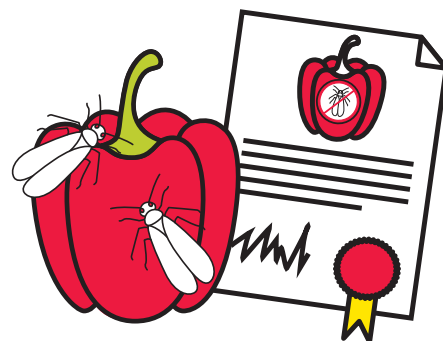
Les États membres de l'OEB doivent agir

Le problème va malheureusement bien au-delà du poivron. Après l'entrée en vigueur de la nouvelle règle, des brevets ont encore été délivrés pour des plantes obtenues de manière conventionnelle. Comme le montre un rapport publié en juin 2022 par la coalition « Pas de brevets sur les semences », leur nombre a même augmenté ces dernières années. Les entreprises de semences n'hésitent pas à profiter des failles juridiques pour breveter, par exemple, des plantes résultant d'une mutagenèse aléatoire ou un gène spécifique d'origine naturelle et ses propriétés. Syngenta revendique par exemple dans diverses demandes de brevets des milliers de variations génétiques d'origine naturelle nécessaires pour obtenir des plantes agricoles, telles que le soja ou le maïs, qui présentent une meilleure résistance aux nuisibles.

Au cours du seul mois de décembre 2022, l'OEB a délivré au moins quatre brevets de ce type sur de l'orge brassicole, des melons, des tomates et du pissenlit. Selon Carla Hoinkes : « Les États membres du conseil d'administration de l'Organisation européenne des brevets doivent enfin édicter des règles claires pour empêcher les manigances des avocat-e-s spécialisé-e-s en propriété intellectuelle et mettre définitivement un terme au brevetage des plantes et animaux obtenus de manière conventionnelle ». Il faut donc des directives politiques claires de la part des États membres de la Convention européenne sur les brevets, parmi lesquels figure la Suisse. À travers une pétition de la coalition « Pas de brevets sur les semences », quelque 250 000 personnes et 70 organisations de 18 pays européens soutiennent cette revendication.

Le brevet freine l'innovation

Pendant ce temps, Syngenta continue de se remplir les poches avec le brevet sur le poivron, qui restera encore en vigueur pendant quatre ans avant d'arriver à expiration. D'ici là, quiconque sélectionne des poivrons peut théoriquement travailler avec leur résistance naturelle mais pas à des fins commerciales. Qui peut alors y trouver un quelconque intérêt ? Carla Hoinkes se pose la question : « Quelle entreprise voudrait investir dans le développement de nouvelles variétés si elle risque de ne finalement pas pouvoir les commercialiser car elles tombent sous le coup du brevet de Syngenta ? » ■

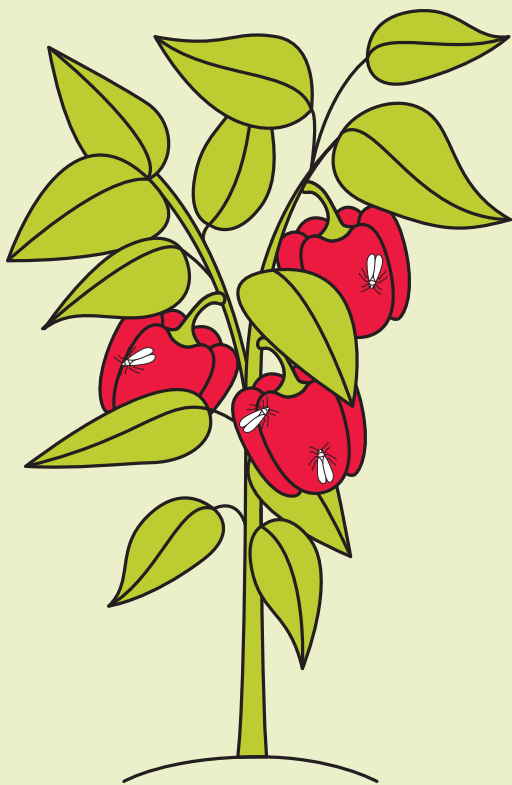


(Voir notre graphique à la page suivante) →

LIBÉREZ LE POIVRON

Ou comment un poivron naturel est devenu une plante brevetée

Le 8 mai 2013, l'Office européen des brevets (OEB) a délivré à Syngenta, numéro un mondial de l'agrochimie, un brevet portant sur des plants de poivron obtenus par sélection traditionnelle et résistants aux insectes. Une vaste coalition a déposé un recours contre ce brevet sur un poivron que Syngenta considère comme son « invention ». En février 2023, l'OEB a rejeté le recours.



Des insectes tels que des thrips et des mouches blanches infestent et détériorent les plants de poivrons.



Poivron sauvage jamaïcain



1. LES POIVRONS

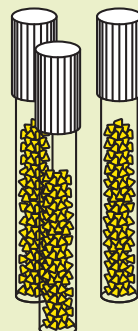
Les poivrons appartiennent à la famille des solanacées. Ils auraient été cultivés au Mexique il y a plus de 9000 ans. Aujourd'hui, ils sont utilisés sous diverses formes (piments, jalapeños, etc.) dans l'alimentation, comme condiment et à des fins médicales. Ils sont vulnérables à de nombreux insectes nuisibles, comme les thrips et les aleurodes – ou mouches blanches. Ces parasites font des dégâts énormes dans les cultures, causant d'importantes pertes économiques.

2. JAMAÏQUE

On trouve en Jamaïque une variété de poivron sauvage résistant aux thrips et aux mouches blanches. Dans les années 1970, le professeur Paul G. Smith, de l'Université de Californie, l'a cueillie et rapportée aux États-Unis.

3. PAYS-BAS

De l'Université de Californie, le poivron sauvage s'est retrouvé en 1976 à la banque de semences néerlandaise, le Centre de ressources génétiques (CGN).



Syngenta peut profiter du brevet déposé auprès de l'OEB dans 38 pays. Il s'applique aujourd'hui notamment en Suisse, en Espagne, aux Pays-Bas et en Allemagne.



7. REJET DU RECOURS

En février 2023, l'OEB a rejeté le recours contre le brevet de Syngenta. Et ce alors que d'importantes décisions politiques prises ces dernières années ont reconnu comme inadmissibles les brevets sur des plantes issues d'une obtention conventionnelle.

Des tels brevets renforcent la concentration du marché et favorisent la monopolisation de la biodiversité par de grandes multinationales. Ils mettent en danger l'accès au matériel d'obtention et nuisent donc à l'innovation, constituant ainsi un risque pour la sécurité alimentaire.



6. RECOURS

En 2014, une vaste coalition d'ONG et d'organisations d'agriculteurs et d'obteneurs a déposé un recours contre le brevet. Leur argument : Syngenta n'a pas pu inventer cette résistance, puisque celle-ci existe déjà dans la nature.

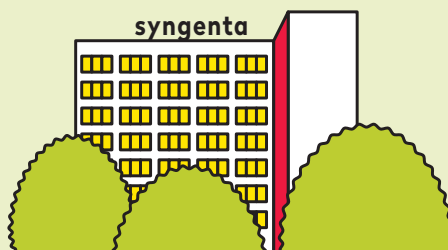


5. DEMANDE DE BREVET

En 2008, Syngenta a déposé une demande de brevet auprès de l'Office européen des brevets (OEB) revendiquant les droits exclusifs sur toutes les variétés de poivrons résistants aux mouches blanches. Le brevet a été délivré cinq ans plus tard et s'applique à toute l'Europe. Par conséquent, les autres obtenteurs et obtentrices n'ont plus le droit de travailler avec la résistance naturelle aux insectes.

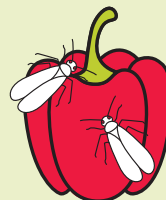
4. SYNGENTA

Syngenta a obtenu ce poivron sauvage auprès du CGN et a commencé à le cultiver aux alentours de 2002. Il a été croisé avec un plant de poivron commercial. La caractéristique souhaitée (la résistance aux insectes) a pu être sélectionnée grâce à une sélection de type SMART et introduite dans un poivron commercial. Ce procédé d'obtention est une méthode de sélection conventionnelle basée sur le croisement et la sélection, soutenue par des moyens techniques.



Poivron commercial sensible aux insectes

Poivron sauvage résistant aux insectes



Smart breeding



Poivron commercial résistant aux insectes



मृतो ज्ञानो
पुनरिवाप्त
निश्चयत
२४-०४-२०१३
शांतिरुपे वासुदेव
आत्मार्थेन अन्वय
शुभं भवति
अथ इत्यदि
दोषो हि न भवति चेत्
मृतो ज्ञानो वासुदेव
२०१३

Victims of Rana Plaza disaster
24-04-2013
REST IN PEACE
Our memories are sprayed
with a billion tears.
We will never forget.

Dix ans après le drame du Rana Plaza, l'industrie textile a bien peu évolué

Le 24 avril 2023, nous commémorons les dix ans de l'effondrement de l'usine textile du Rana Plaza. Ce drame a mis en évidence les conditions scandaleuses dans lesquelles nos vêtements sont fabriqués. Si la situation a pu un peu s'améliorer depuis lors, l'industrie textile est toujours empreinte d'une forte concurrence qui entraîne un nivellement par le bas : toujours plus, pour toujours moins cher. Pour mettre un terme à cette fuite en avant, il faut que des mesures politiques soient prises – en Suisse aussi.

ELISABETH SCHENK ET ROMEO REGENASS

Sur le lieu de la tragédie qui a coûté la vie à 1138 personnes il y a dix ans, le quotidien a repris ses droits : des vendeurs de rue proposent leur petite restauration, la verdure prolifère sur le site de l'usine effondrée du Rana Plaza à Savar, dans la banlieue de la capitale bangladaise, Dhaka. Après le drame, les autorités ont déblayé des tonnes de gravats et de tissus et les ont déversées dans une gigantesque décharge à ciel ouvert. Mais cacher la poussière ne suffit à faire oublier la tragédie : à Savar, le Rana Plaza a profondément marqué les esprits et la mémoire collective. Les décombres ont certes été balayés mais les cicatrices sont encore béantes.

Plus de 2000 blessé-e-s ont survécu au drame du 24 avril 2013 mais souffrent encore aujourd'hui des conséquences sociales de l'effondrement, tout comme les familles des 1138 victimes, qui ne passent pas un seul jour sans penser à la tragédie.

Le chapitre le plus sombre de l'histoire de l'industrie textile a entraîné en mai 2013 la signature de l'Accord sur la protection contre les incendies et la sécurité des bâtiments au Bangladesh. La Campagne Clean Clothes (CCC), portée en Suisse par Public Eye, a participé de manière déterminante à son élaboration, l'a signé en tant que témoin et surveille sa mise en œuvre d'un œil critique.

Ce texte restera un jalon décisif pour l'industrie puisqu'il s'agit du premier accord juridiquement contrai-

gnant visant la protection de la santé et de la sécurité des travailleuses et travailleurs. Plus de 200 enseignes l'ont signé, et il concerne 1600 fabriques qui emploient plus de 2,5 millions de personnes au Bangladesh.

Ce programme visant l'amélioration de la sécurité des bâtiments et de la protection contre les incendies est sans précédent en raison de son caractère juridiquement contraignant, de son envergure, et des obligations et de la transparence qu'il impose aux entreprises. Conclu entre les syndicats internationaux IndustriALL Global Union et UNI Global Union, plusieurs syndicats locaux et de grandes marques internationales, cet accord a une dimension à la fois préventive (en instaurant par exemple des inspections d'usines par des organes indépendants et des comités de travailleurs et travailleuses) et contraignante puisqu'il oblige les entreprises signataires à remédier aux problèmes constatés dans les usines auprès desquelles elles s'approvisionnent.

L'accord a nettement amélioré la sécurité dans les fabriques bangladaises. En 2018, il a été prolongé de trois ans puis est arrivé à expiration fin mai 2021. Grâce à l'engagement de fédérations syndicales internationales et d'organisations signataires comme la CCC, un nouvel accord international est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2021 (voir l'article à la page 39).

Des indemnisations nettement insuffisantes

Immédiatement après l'annonce de l'effondrement du Rana Plaza, la Campagne Clean Clothes et d'autres organisations de la société civile ont lancé une campagne pour réclamer une indemnisation complète et juste

← «Nos souvenirs sont noyés sous des milliards de larmes.» Plaque commémorative sur le site où se trouvait le bâtiment du Rana Plaza.

des familles concernées par le drame. La campagne a constamment demandé aux enseignes de la mode et détaillants d'aller au-delà d'une approche caritative et de prendre des mesures concrètes pour garantir que les familles des défunt-e-s ne se retrouvent pas dans une situation financière encore plus critique et que les milliers de personnes blessées puissent bénéficier des soins médicaux nécessaires.

Grâce à cette campagne et à la pression exercée par des gouvernements et organisations internationales, des négociations ont pu avoir lieu et ont débouché sur l'accord d'indemnisation du Rana Plaza. Les montants versés aux survivant-e-s étaient toutefois insuffisants, et ce même dans le contexte local. Les frais de traitements médicaux n'ont pas été couverts et ne le sont toujours pas entièrement. C'est pourquoi les survivant-e-s, qui sont en grande majorité des femmes, souffrent toujours des conséquences du drame (voir portraits pages 36-37). La somme totale versée ces dix dernières années aux survivant-e-s et aux familles des défunt-e-s s'élève, selon le quotidien local *Dhaka Tribune*, à moins de 40 millions de dollars US.

Cela est notamment dû au fait que la convention internationale qui régit la procédure d'indemnisation ne tient compte que des pertes de revenus et ne prévoit pas

d'indemnités pour préjudice. En outre, le calcul des indemnités se base sur le niveau des salaires en vigueur dans l'industrie textile. Il est donc d'autant plus important de lutter pour revendiquer un salaire vital.

Les propriétaires des usines toujours pas jugés

Selon l'organisation Business & Human Rights Resource Centre, les survivant-e-s de l'effondrement du Rana Plaza ont manifesté en avril 2022 à Savar pour tenter de faire entendre leurs revendications, dont l'indemnisation à vie des blessé-e-s. Parmi leurs demandes figurent également une réinsertion des travailleuses et travailleurs, des possibilités de traitement à vie, la garantie d'une punition maximale et la saisie des biens de toutes les personnes responsables du drame, et enfin que le 24 avril soit proclamé « Journée du meurtre des travailleuses et travailleurs ». Le pire pour les victimes du Rana Plaza, c'est que les personnes inculpées de meurtre pour avoir forcé les employé-e-s à rester dans le bâtiment n'ont toujours pas été jugées. La veille de l'effondrement, les propriétaires du Rana Plaza avaient reçu des autorités l'ordre de fermer la fabrique. Les entreprises locataires du bâtiment et une banque ont immédiatement obtempéré, tandis que les propriétaires des ateliers de textile des étages supérieurs



ont forcé les employé·e·s à continuer leur travail. Quelques heures plus tard, le bâtiment s'effondrait.

Les conséquences du Rana Plaza pour l'industrie

Le Rana Plaza a aussi éveillé les consciences dans l'industrie et les pouvoirs politiques : le G7 a par exemple réagi à l'effondrement en réclamant de meilleures conditions de travail et un fonds d'indemnisation pour les accidents d'usines. Mais les déclarations faites à l'époque ont eu bien peu de conséquences concrètes, l'industrie est retombée dans ses travers et il n'y a pas eu à l'international d'interventions politiques globales sur le sujet.

Le modèle d'affaires de l'industrie textile n'a quasiment pas changé, le secteur étant toujours empreint d'une forte concurrence qui entraîne un nivellement par le bas : toujours plus, pour toujours moins cher. Le textile est de loin le secteur économique le plus important au Bangladesh, deuxième exportateur mondial après la Chine. L'industrie vestimentaire représente 90 % de ses exportations et le pays est donc fortement dépendant des commandes des grandes enseignes internationales de la mode.

En 2018, le Gouvernement a certes augmenté le salaire minimum, qui n'avait pas évolué depuis cinq ans, de 5300 à 8000 takas (soit environ 70 francs au taux de change de mi-mars 2023). Mais cette augmentation était nettement inférieure aux revendications des syndicats, qui demandaient 16 000 takas, et c'est pourquoi, après l'annonce du nouveau salaire minimum, des milliers de travailleuses et travailleurs sont descendu·e·s dans la rue début 2019 pour réclamer un minimum de 16 000 takas. De violentes altercations avec les forces de l'ordre ont éclaté, la police a fait usage de gaz lacrymogène, de balles en caoutchouc et de canons à eau pour disperser la foule : selon l'organisation Business & Human Rights Resource Centre, une personne a été tuée et 50 blessées.

Un nouveau cycle de négociations est prévu à l'automne 2023. Les syndicats réclament désormais 22 000 à 25 000 takas. L'organisation non gouvernementale Asian Floor Wage a calculé en 2022 qu'un salaire vital devrait même s'élever à environ 53 000 takas. Les propriétaires de fabriques estiment ne pas pouvoir financer un tel montant, mais les grandes enseignes de la mode ont les moyens et devraient s'engager à travers une déclaration commune à soutenir l'augmentation et à adapter leurs pratiques d'achat en conséquence. Par ailleurs, le délai de cinq ans entre les révisions du salaire minimum est bien trop long au vu de l'inflation. Les salaires devraient être réexaminés plus régulièrement. Suite page 38 →

← « J'ai fabriqué vos vêtements » : des travailleuses et travailleurs du textile manifestent pour une indemnisation adéquate des survivant·e·s du Rana Plaza et pour plus de sécurité dans les usines.



« Beaucoup de survivant·e·s n'ont pas bénéficié d'un traitement adéquat »

Le syndicaliste Kobir Hossen critique le manque de transparence du fonds de soutien aux victimes et le niveau insuffisant des indemnisations. Il demande par ailleurs que les salaires soient augmentés plus souvent.

« Plus de trente enseignes s'approvisionnaient au Rana Plaza. Parmi elles, vingt ont finalement accepté de répondre aux revendications des syndicats et ONG en indemnisant les familles des victimes et les travailleuses et travailleurs blessé·e·s. Cinq ont refusé, dont le géant des États-Unis Walmart.

Un fonds a été créé pour indemniser les personnes concernées : par exemple les parents, partenaires et enfants des victimes ainsi que les survivant·e·s de l'effondrement. Le fonds est aussi censé garantir que les travailleuses et travailleurs blessé·e·s bénéficient d'un traitement médical.

Mais cela n'a pas fonctionné car la façon dont le fonds a été alimenté et géré n'était pas transparente. C'est pourquoi beaucoup de survivant·e·s n'ont pas bénéficié d'un traitement adéquat. Dix ans après le drame, ces personnes ont encore besoin d'un suivi médical et psychologique.

Leur détresse est immense et 14 anciennes travailleuses et anciens travailleurs du Rana Plaza se sont suicidé·e·s en se jetant sous une voiture ou en prenant une surdose de médicaments.

Les personnes en bonne santé peuvent travailler de 18 à 60 ans. Les syndicats estiment donc que les familles des victimes devraient recevoir jusqu'à 25 000 dollars US pour compenser les pertes de revenus. Mais elles ont reçu beaucoup moins.

Quant aux salaires, le Gouvernement prévoit une hausse d'environ 5 % tous les cinq ans. Mais il faudrait qu'ils augmentent au moins tous les deux ans. Le coût de la vie monte sans arrêt et les employé·e·s doivent subvenir aux besoins de leur famille. Leur salaire est encore loin du niveau vital. »

« Le Rana Plaza a détruit ma vie et ma famille »

Pour Nilufa, couturière au Bangladesh, tout allait pour le mieux avant l'effondrement du Rana Plaza. Depuis, sa vie est devenue un enfer. Elle estime que les enseignes de la mode qui faisaient produire leurs articles au Rana Plaza devraient s'engager pour la bonne santé des travailleuses et travailleurs blessé-e-s, et pour des conditions de travail sûres.



« J'ai travaillé pendant plus de six ans dans le bâtiment du Rana Plaza. Tout allait bien à l'époque. Ma mère s'occupait de mon fils, mon mari contribuait aussi aux revenus du ménage mais l'essentiel provenait de mon travail. Je subvenais aux besoins de deux foyers, le nôtre et celui de ma mère. Et je payais pour l'éducation de mon fils.

Le Rana Plaza a tout chamboulé. De nombreuses personnes ont trouvé la mort et celles qui ont survécu n'ont plus de perspectives. Regardez-moi: j'ai perdu une jambe. D'autres ont perdu une main, un pied – et beaucoup sont traumatisé-e-s.

Quelques années plus tard, mon mari m'a quittée. Il était bien content tant que je rapportais de l'argent à la maison. Mais quand j'ai perdu mon emploi, il est parti. J'ai alors aussi perdu le respect de mon fils; il a 16 ans et ne veut plus me rendre visite. Je ne peux plus payer pour ses études. Maintenant, j'ai peur; je n'ose même plus parler à mon fils. Ma famille a aussi perdu tout respect envers moi depuis que mon mari m'a quittée.

Le Rana Plaza a détruit ma vie et ma famille. C'est dur. J'avais une famille et je l'ai perdue. Certains me disent parfois que j'aurais mieux fait de mourir. Pour les personnes comme moi, qui ont survécu à l'effondrement, on se sent parfois comme mortes. Je ne tiens pas à continuer à vivre dans de telles conditions.

De nombreuses personnes ici pensent que l'indemnisation que nous avons

reçue nous a rendues riches, mais ce n'est pas le cas. J'ai travaillé au Rana Plaza de 18 à 25 ans et j'ai seulement reçu l'équivalent de 423 dollars US d'indemnisation. J'ai perdu ma jambe, je ne trouve donc plus de travail, alors que j'ai pourtant beaucoup cherché: quand on voit qu'il me manque une jambe, on me rejette tout de suite.

Je demande au Gouvernement de nous verser plus d'indemnisation. Il nous le doit. J'aimerais qu'on nous aide, au Bangladesh et depuis l'étranger, à faire pression sur le Gouvernement.

Il y a quelque temps, j'ai emprunté 18 dollars et j'ai ouvert un petit kiosque à tabac dans la rue. Mais la police me persécute et je dois constamment changer d'emplacement. En plus, je me sens souvent tellement mal que je ne peux même pas ouvrir le kiosque.

Dix ans se sont écoulés depuis le drame, et les personnes blessées ne reçoivent toujours pas les soins médicaux dont elles ont besoin. J'ai douze collègues qui ont perdu la vie depuis l'effondrement par faute de traitement adéquat.

Pendant sept ans, j'ai dû aller dans plus de vingt hôpitaux pour ma jambe et j'ai été opérée onze fois. La dernière intervention a coûté 4203 dollars. Je ne sais pas qui a payé certaines de mes opérations: le Gouvernement ou une organisation d'entraide. Mais depuis quelque temps, je dois les payer moi-même. La prochaine que je dois subir coûte 7000 dollars. Comment suis-je censée

trouver une telle somme? On devrait payer les traitements médicaux de toutes les personnes qui ont été blessées dans l'effondrement.

Je souhaite de tout mon cœur qu'une telle tragédie ne se reproduise jamais. J'aimerais que les normes de sécurité soient améliorées et que les fabriques de textile deviennent plus sûres.

Les enseignes de la mode qui faisaient produire leurs articles au Rana Plaza devraient s'engager pour la bonne santé des travailleuses et travailleurs blessé-e-s. C'est grâce à nous qu'elles peuvent gagner autant d'argent. Elles doivent assumer leurs responsabilités et mieux nous soutenir. Toutes les marques n'ont malheureusement pas contribué aux indemnisations. Si elles l'avaient fait, nous n'aurions pas besoin de demander l'aide du Gouvernement.

J'aimerais tellement pouvoir parler à un ministre. Je pourrais lui expliquer comment fonctionne le secteur du textile. Je ne comprends pas que les autorités n'entendent pas notre détresse. Tout est en ligne, sur Facebook. Nous souffrons mais ils sont aveugles.

Je ne peux plus aller sur le site du Rana Plaza. J'entends encore les cris des gens qui essayaient de sauver leur vie pendant l'effondrement. »

« Personne ne comprend notre détresse »

La couturière Shila ne souhaite à personne de vivre ce que traversent les survivant.e.s du Rana Plaza. Elle ne peut plus travailler et dépend de ses voisins pour manger. Elle demande aux enseignes de la mode qui faisaient produire leurs articles au Rana Plaza d'assumer leurs responsabilités.



© Rainbow Collective & Cinema Gang

« Depuis le Rana Plaza, ma vie n'a fait qu'empirer. Nous, les survivant.e.s, nous devons sans cesse lutter pour nos droits et notre survie. En ce moment, j'ai juste envie de me suicider. J'ai une tumeur à l'estomac et je souffre de diabète. Je suis blessée à la moelle épinière et je dois porter une sonde urinaire. Je ne peux donc pas travailler, je ne suis pas employable.

Depuis dix ans, les médias exploitent la détresse des victimes du Rana Plaza ; nous sommes utilisées comme des produits. Mais les gens ne voient pas que nous souffrons. Personne ne nous comprend. Les gens ne peuvent pas voir à quel point nous souffrons à l'intérieur.

Je ne peux plus travailler et je dois me nourrir auprès de mes voisins. J'ai un fils dont je ne peux plus m'occuper. Il vit chez ma sœur. C'était un élève modèle qui a remporté de nombreux prix, mais il a dû arrêter ses études parce que je ne pouvais plus les payer. En tant que mère, c'est un sentiment insoutenable.

Je n'ai pas reçu une indemnisation adéquate, on ne m'a pas tout versé : j'ai seulement eu l'équivalent de 336 dollars US. On s'est fait escroquer sur notre indemnisation. Si les fonds que le Gouvernement a reçus avaient été distribués équitablement, je n'aurais pas eu besoin de confier mon fils à ma sœur. Et il aurait pu continuer ses études.

Je n'ai pas assez d'argent pour faire les opérations dont j'ai besoin. Ce n'est pas une vie.

Pour l'instant, une fondation paie une partie de nos traitements, mais on ne reçoit pas les médicaments dont on a besoin. On nous envoie toujours dans différents hôpitaux et on doit tout payer nous-mêmes. J'ai dû faire un scan qui a coûté 121 dollars. J'ai dû demander à la mosquée locale de payer la facture.

Sur le papier, le fonds de soutien devrait couvrir nos frais de traitement mais, en réalité, on voit bien la corruption qui sévit ici.

À cause de ce que nous avons vécu et de l'impact du drame sur nos vies, nous aurons constamment besoin d'un soutien jusqu'à notre mort. Il devrait donc y avoir un fonds qui puisse nous verser ne serait-ce que 46 dollars par mois. Nous ne demandons pas beaucoup, nous voulons juste pouvoir vivre normalement. Tout le monde a profité de notre travail. Maintenant il faut que les responsabilités soient assumées.

Et nos enfants ont besoin de soutien pour leur éducation. Si nous pouvions travailler comme avant, nous pourrions le leur offrir. Mais maintenant, ce n'est plus possible. Si j'étais en bonne santé, je pourrais travailler comme avant, j'aurais un poste à responsabilités dans la fabrique. Je pourrais avoir un bon salaire. Mais au lieu de ça, je dois constamment demander de l'aide.

Quand je parle de mes blessures, on me dit que j'en fais tout un cirque et que je suis devenue millionnaire grâce

à l'indemnisation. Personne ne comprend notre détresse. Combien de jours devrais-je encore vivre comme ça ? Je ne souhaite à personne de vivre ce que traversent les survivant.e.s du Rana Plaza.

Nous voulons que les entreprises qui achetaient les vêtements que nous fabriquons nous soutiennent, nous et nos familles. Nous voulons qu'elles financent l'éducation de nos enfants et qu'elles nous permettent de nous nourrir par nous-mêmes. C'est tout ce que nous demandons. »

Les interviews à l'origine de ces trois portraits ont été réalisées par Rainbow Collective & Cinema Gang.

Depuis plus de 20 ans, il existe de nombreuses initiatives sectorielles, programmes et standards volontaires qui se veulent axés sur une plus grande durabilité. Mais le bilan est décevant : des initiatives ambitieuses s'enferment dans des niches, tandis que d'autres ne parviennent même pas à mettre effectivement en œuvre des standards pourtant peu ambitieux. Pour les enseignes de la mode, ces initiatives sont avant tout une nouvelle occasion d'améliorer leur réputation, plutôt que de prendre de véritables mesures sur d'importantes questions comme celles des salaires et de la répression des syndicats. Dans l'Indice des droits dans le monde de la fédération syndicale internationale ITUC, le Bangladesh figure parmi les dix pires pays au monde pour les travailleuses et travailleurs.

La Suisse doit aussi agir

L'amélioration des conditions de travail sur les chaînes d'approvisionnement internationales demande des décisions politiques et l'application de mesures contraignantes afin que toutes les entreprises respectent les droits humains, dont le droit à un salaire vital, sur l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement.

Dans l'UE, la Stratégie pour le secteur du textile prévoit un ensemble de démarches législatives visant à entraver explicitement la mode éphémère et à rendre l'industrie textile plus durable. La Suisse est quant à elle en retard dans ce domaine. Le Conseil fédéral préfère encourager les initiatives volontaires du secteur privé, telles que Sustainable Textiles Switzerland 2030, et les utilise comme prétexte pour minimiser sa propre responsabilité en matière de réglementation et ralentir les mesures législatives. Il campe sur une approche de laissez-faire plutôt que d'imposer à l'industrie un cadre clair pour la nécessaire transition vers la durabilité.

Il est par ailleurs clair que le secteur ne parviendra à une transformation sociale et écologique que quand les autorités de législation édicteront des directives qui s'appliquent à tous les acteurs. ■

Le 24 avril 2023 aura lieu un rassemblement silencieux à la mémoire des victimes du Rana Plaza, dès 12 h 30, sur la Waisenhausplatz de Berne (voir dos du magazine).

Les revendications de Public Eye

Public Eye estime que les fabricants et détaillants qui commercialisent des vêtements et chaussures en Suisse doivent répondre aux exigences suivantes :

- ils doivent mener des procédures de vérification de diligence raisonnable en matière de droits humains ;
- ils doivent garantir que le niveau des salaires versés dans la production corresponde à celui du salaire vital ;
- quand ce n'est pas le cas, ils doivent prouver comment ils veulent faire en sorte qu'un salaire vital soit versé sur toute leur chaîne d'approvisionnement sous un certain délai.

Autre condition importante pour empêcher les conditions d'exploitation : la transparence sur les chaînes d'approvisionnement. Les fabricants et détaillants doivent donc publier :

- sur quels sites de production et de transformation leurs produits sont principalement confectionnés et travaillés ;
- quels risques en matière de droits humains et d'environnement ils identifient dans le cadre de la fabrication et quelles mesures ils prennent pour limiter ces risques ou remédier aux abus existants ;

- quel est le niveau minimal des salaires versés sur ces sites de production et de transformation.

Ces informations doivent être communiquées publiquement, faciles d'accès et formulées de manière compréhensible. Les produits qui ne remplissent pas ces critères ne doivent pas pouvoir être promus ni vendus en Suisse. Des mécanismes adéquats, tels que des contrôles et des sanctions, doivent être prévus pour cette mise en œuvre. De plus, il doit être possible pour les personnes concernées d'obtenir réparation à travers la responsabilité civile.

Santé et sécurité au travail

Autre mesure concrète, la Suisse devrait rapidement ratifier les deux nouvelles conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la sécurité et la santé au travail (C155 et C187) ainsi que la convention n° 121 sur les paiements compensatoires. En juin 2022, l'OIT a renforcé la protection de la santé et de la sécurité au travail en faisant des conventions C155 et C187 des conventions fondamentales (les reconnaissant ainsi comme des droits humains universels). La Suisse ne les a pas ratifiées (à la différence des autres conventions fondamentales). Il est urgent d'agir sur ce point.



Une meilleure protection pour les couturières au Pakistan

L'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie textile est étendu au Pakistan. Cet accord juridiquement contraignant conclu entre syndicats et enseignes de la mode permettra aux travailleuses et travailleurs de l'industrie textile pakistanaise de bénéficier d'importantes nouvelles mesures de protection, comme c'est déjà le cas depuis bientôt dix ans au Bangladesh.

ELISABETH SCHENK ET ROMEO REGENASS

Après des années de lutte pour l'extension au Pakistan de l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie textile, son entrée en vigueur a enfin été décidée en décembre 2022. Le texte se base sur l'Accord sur la protection contre les incendies et la sécurité des bâtiments au Bangladesh, signé après l'effondrement du Rana Plaza, qui a coûté la vie à 1138 personnes en 2013. Cet accord a changé l'industrie textile au Bangladesh : d'importantes mesures de sécurité ont été introduites dans plus de 1600 fabriques qui emploient un total de 2,5 millions de personnes.

Des bâtiments dangereux au Pakistan

Dans le pire incendie de l'histoire de l'industrie textile au Pakistan, celui de la fabrique Ali Entreprises à Karachi en 2012, 250 personnes ont trouvé la mort. Comme pour

l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, les systèmes de contrôle volontaires des enseignes de la mode, les audits des usines, n'ont pas suffi à protéger les travailleuses et travailleurs. Dans les fabriques pakistanaises, la sécurité des bâtiments est déplorable : des accidents, parfois mortels, surviennent régulièrement, comme le montre le rapport de la Campagne Clean Clothes « Deadly Safety Hazards », publié en novembre 2022. Il était donc urgent que l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie textile soit également étendu au Pakistan.

Responsabilité, caractère exécutoire et transparence

Comme l'accord international, qui a été signé par 190 marques, celui du Pakistan prévoit des mécanismes centraux de responsabilité pour améliorer la sécurité des travailleuses et travailleurs du textile.

L'accord du Pakistan

- prévoit des inspections exhaustives portant sur la santé et la sécurité, suivies de plans de rénovation pour remédier aux risques, avec calendrier de mise en œuvre ;
- garantit que les fournisseurs aient les moyens à disposition pour payer les travaux de rénovation ;
- donne aux travailleuses et travailleurs la possibilité de signaler en toute confidentialité des problèmes pour leur sécurité et leur santé, et d'obtenir rapidement de l'aide ;
- est particulièrement transparent ;
- donne un caractère juridiquement exécutoire aux engagements des enseignes de la mode.

Toutes les enseignes de la mode devraient signer l'accord

Toutes les enseignes de la mode qui font produire au Pakistan sont appelées à signer l'accord afin de garantir la santé des travailleuses et travailleurs, et la sécurité des fabriques dans lesquelles leurs articles sont confectionnés.

Indemnisation des travailleuses et travailleurs licencié-e-s en Croatie

En août 2021, l'usine de textile Orjava, dans la ville croate de Požega, a fait faillite. Depuis près de 50 ans, elle produisait principalement pour le fabricant allemand de chemises et chemisiers Olymp. À cause de la pandémie, Olymp a fortement réduit ses commandes puis n'a plus rien acheté à partir d'avril 2021, ce qui a contraint Orjava à mettre la clé sous la porte.

Le personnel licencié a reçu trois mois d'indemnisation du Gouvernement. La Campagne Clean Clothes (CCC), portée en Suisse par Public Eye, avait demandé cinq mois de salaires supplémentaires dans une campagne menée en collaboration avec le syndicat local Novi. Avec succès : en mars dernier, l'État croate a déclaré qu'il verserait 491 074,40 euros aux travailleuses et travailleurs licencié-e-s. La CCC continue de faire pression sur Olymp pour que l'entreprise assume ses responsabilités.

Selon un rapport publié en juillet 2022 par la Campagne Clean Clothes et le Wales Institute of Social and Economic Research and Data (WISERD) de l'Université de Cardiff, 85 % des travailleuses et travailleurs n'ont pas accès à des escaliers de secours en cas d'incendie. Et 20 % indiquent qu'aucun exercice d'évacuation incendie n'est réalisé sur leur lieu de travail, et qu'il leur est donc impossible de savoir où se trouvent les issues de secours.

Parmi les 35 marques qui ont signé l'accord du Pakistan au 14 février 2023 et qui sont commercialisées en Suisse figurent Aldi, C&A, H&M, Inditex/Zara, Tchibo et Zalando. La marque suisse de vêtements bon marché Tally Weijl, qui s'approvisionne selon nos informations (datant de 2018) au Pakistan, ne l'a quant à elle pas encore signé.

Si l'accord du Bangladesh a été introduit dès 2013, les travailleuses et travailleurs de l'industrie textile pakistanaise ont dû attendre cette avancée majeure pendant toute une décennie. « Si suffisamment d'enseignes signent l'accord, les couturières et couturiers n'auront plus à craindre pour leur vie et sauront à qui s'adresser si leur fabrique présente des dangers. La force de l'accord réside dans le fait que les syndicats ont autant de pouvoir que les entreprises dans les prises de décisions », précise Nasir Mansoor, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats du Pakistan.

Il invite en particulier des entreprises comme Levi's ou Ikea, qui n'avaient pas signé l'accord du Bangladesh et n'avaient donc pas assumé leurs responsabilités, à adopter une autre posture au Pakistan et à garantir la sécurité des personnes qui fabriquent leurs articles. Il y a un an, quatre personnes ont perdu la vie chez un fournisseur de Levi's à Karachi.

Le modèle de l'accord juridiquement contraignant doit désormais aussi être étendu à d'autres pays. C'est pourquoi il est demandé à toutes les enseignes de la mode de signer l'Accord international pour la santé et la sécurité, même si elles ne s'approvisionnent pas ou peu au Bangladesh ou au Pakistan. C'est la raison qu'elles invoquaient jusqu'à présent pour ne pas signer l'accord, mais cette excuse est désormais bel et bien obsolète. Nous espérons que les travailleurs et travailleuses des autres pays producteurs ne devront pas attendre dix ans de plus pour que leur lieu de travail soit enfin sécurisé. ■

« Bienvenue dans la Ligue des champions du podcast en Suisse! »

Public Eye regarde là où d'autres voudraient que leurs activités restent dans l'ombre, et c'est aussi le but de son podcast « Mon œil! », lancé en janvier 2022. Une nouvelle aventure couronnée de succès, avec plus de 7200 personnes qui visionnent régulièrement le podcast et des centaines de milliers de vues sur YouTube. Sa version en allemand a même récemment été nommée pour un « Suisse Podcast Award », alors que l'engouement pour ce type de contenus est devenu une tendance en Suisse.

GÉRALDINE VIRET ET DAPHNE GROSSRIEDER

Mercredi 15 mars dernier, au Plaza Club, à Zurich, où le gratin du podcast suisse (-alémanique surtout) s'est réuni pour fêter la richesse et la diversité d'un format réputé plus intimiste et facile d'accès qui a gagné le cœur – et les oreilles – des internautes. Après une année d'existence, notre podcast en allemand, « Wir müssen reden. Public Eye spricht Klartext », a été nommé à l'occasion de ce concours organisé par Suisse Podcast, la première plateforme dédiée à la scène helvétique. Les principaux critères de sélection : pertinence, singularité, originalité,

qualité, sans oublier un fort pouvoir mobilisateur. « Bienvenue dans la Ligue des champions du podcast en Suisse! », lance l'animateur de la soirée. Le ton est donné. Ne prolongeons pas inutilement le suspense. Nous n'avons pas gagné de prix, mais cette nomination témoigne de l'immense travail réalisé par notre équipe pour créer des podcasts engagés et qui collent à l'air du temps. « Mon œil! » et « Wir müssen reden » décryptent des thématiques chères à notre organisation, dans lesquelles la Suisse et ses multinationales jouent souvent

Un an de podcast Public Eye en chiffres



25
épisodes
3 saisons



202
jours de
visionnage



7200
personnes visionnent
régulièrement
le podcast

Mon œil!

Le podcast engagé de Public Eye



206 823
vues sur notre chaîne



25
invité·e·s de la politique,
la science, l'activisme et
la culture – et de Public Eye

un rôle de premier plan. Le rythme de production est ambitieux : deux épisodes d'une vingtaine de minutes par mois, en deux langues. Il faut dire que les sujets à creuser ne manquent pas, comme le montrent les 49 épisodes produits en allemand et en français depuis février 2022 (Dans la colonne à droite, découvrez les cinq épisodes les plus appréciés).

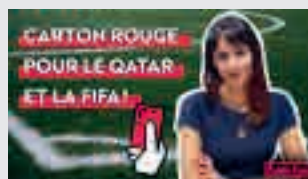
Le podcast filmé est un excellent format pour raconter les dessous d'une enquête menée par Public Eye, par exemple sur les sales méthodes des rois du charbon en Australie, témoignages vidéo et photos à l'appui. Ou pour approfondir des sujets d'actualités, comme l'impact dramatique sur l'environnement de la guerre menée par la Russie en Ukraine et ses enjeux à long terme (un épisode avec Anna Ackermann, de l'ONG ukrainienne Ecoaction, publié en mars). Au micro, donc, des spécialistes et des journalistes de notre organisation, mais aussi des invité.e.s d'horizons différents, qui répondent avec expertise et passion aux questions de nos deux animateurs, Damian Veiga et Nico Meier.

La Suisse compte aujourd'hui quelque 500 podcasts, créés par des médias traditionnels, des entreprises, des organisations à but non lucratif ou encore des particuliers. Public Eye fait partie des premières ONG helvétiques à s'être lancées dans l'aventure, avec le précieux soutien d'Alain Wirth et Didier Crepey, cofondateurs de la société de production romande Planfilms, et de l'ingénieur du son indépendant Julien Matthey. Si construire une solide audience prend du temps, les chiffres affichés sur YouTube – la principale plateforme de diffusion de nos podcasts – témoignent déjà du succès de notre approche (voir notre infographie page 41), destinée également à toucher un public plus jeune. Une belle aventure créative pour que les auditeurs et auditrices d'aujourd'hui deviennent peut-être les membres de demain. ■



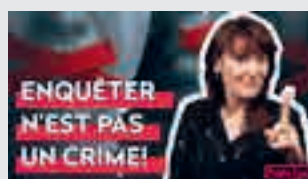
Abonnez-vous à notre podcast « Mon œil! » : publiceye.ch/fr/podcast

Les cinq épisodes les plus appréciés



Coupe du monde au Qatar : les droits humains sur la touche

Nadia Boehlen, porte-parole d'Amnesty International Suisse, questionne la responsabilité de la FIFA dans le cadre de la Coupe du monde 2022.



Procès-bâillons : une arme pour faire taire les journalistes et ONG

Agathe Duparc, enquêtrice de Public Eye, nous parle de l'impact des stratégies d'intimidation sur le travail des ONG.



Mieux! Un média jeune et engagé pour le climat

Alexia Tissières, sa cofondatrice, questionne l'approche des médias traditionnels pour informer sur l'urgence climatique.



Dark patterns: les techniques trompeuses de la mode en ligne

Jean Busché, de la FRC, nous parle des stratégies redoutables utilisées par les plateformes pour nous pousser à la surconsommation.



La responsabilité selon Zalando, Shein & consorts

En Suisse, 3 vêtements sur 10 sont achetés sur internet. Géraldine Viret, porte-parole de Public Eye, dévoile les dérives de la croissance fulgurante de Zalando, Shein ou Wish.



#StopCharbon: célébrons ensemble la Journée mondiale de la Terre!

À l'occasion de la Journée mondiale de la Terre, le samedi 22 avril, Public Eye et ses bénévoles organiseront diverses actions dans plusieurs villes de Suisse pour sensibiliser la population au rôle de notre petit pays dans le négoce international de la plus polluante des énergies fossiles, le charbon. En effet, 40% du commerce de charbon se fait depuis la Suisse, nous plaçant ainsi à la première place mondiale de ce sale business!

Célébrée tous les 22 avril, la Journée de la Terre invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à réaliser un geste concret à son échelle pour agir pour la planète. Et si cette année, vous alliez à la rencontre des bénévoles et collaboratrices et collaborateurs de Public Eye lors de l'une des nombreuses actions prévues? Leur objectif du jour sera de sensibiliser la population aux méfaits du charbon, la source d'énergie fossile la plus nuisible pour le climat, responsable de l'augmentation de 40% des émissions de CO₂ en 2021.

À Berne, Lausanne, Neuchâtel, Winterthur, Zoug et ailleurs, des dizaines de bénévoles récolteront des signatures pour notre pétition #StopCharbon qui demande au Conseil fédéral et au Parlement d'assumer leurs responsabilités face à la crise climatique et de décider d'abandonner le commerce de charbon d'ici à 2030. Car si la Confédération s'est engagée en 2021 pour un abandon total du charbon, sa politique climatique actuelle ignore son commerce, dans lequel la Suisse joue pourtant un rôle de premier plan.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer le 22 avril et vous remercions de signer la pétition d'ici au 27 juin, date de sa remise à Berne!

Pour connaître les actions prévues, veuillez consulter publiceye.ch/fr/evenements ou écrire à regional@publiceye.ch.



Engagez-vous au sein d'un groupe régional : publiceye.ch/groupes-regionaux

Pesticides interdits: bonnes nouvelles en provenance de France

Après les révélations de Public Eye, le Gouvernement français annonce qu'il va durcir la loi pour empêcher l'exportation de pesticides interdits.

Malgré l'adoption d'une loi historique censée prohiber cette pratique depuis le 1^{er} janvier 2022, la France continue d'exporter des pesticides interdits. C'est ce que nous révélions le 30 novembre dernier dans une enquête explosive réalisée en collaboration avec Uearthed, la cellule d'enquête de Greenpeace UK.

La nouvelle législation est bien entrée en vigueur, mais de nombreuses failles permettent aux industriels de continuer à exporter des pesticides interdits depuis la France, en toute légalité. Plus de 7400 tonnes de pesticides interdits ont été autorisés à l'exportation l'année dernière vers le Brésil, l'Ukraine, la Russie, le Mexique, l'Inde ou l'Algérie.

Notre enquête a fait la une du *Monde* et a été reprise par les principaux journaux dans l'hexagone. Interrogé à l'Assemblée nationale le 13 décembre, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a annoncé que la loi allait être durcie pour empêcher l'exportation de pesticides interdits depuis la France.

« Cela va être corrigé », a-t-il annoncé, ajoutant être en train de « finaliser un décret d'application » avec le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau. Le ministre a également appelé à la mise en place d'« une solidarité européenne » pour bannir définitivement ces exportations depuis tous les pays européens.

Plus jamais de Rana Plaza!

Rassemblement silencieux à Berne le
24 avril 2023 – dès 12 h 30 sur la Waisenhausplatz

Le 24 avril 2013, 1138 personnes ont trouvé la mort et plus de 2000 ont été blessées dans l'effondrement de l'usine textile du Rana Plaza au Bangladesh. Les survivant-e-s et les familles des victimes souffrent encore aujourd'hui des conséquences du drame. Alors que nous commémorons la tragédie, survenue il y a dix ans aujourd'hui, toutes nos pensées vont aux victimes.

Le drame du Rana Plaza a été un tournant dans l'histoire de l'industrie textile, et a mis plus que jamais en évidence les graves abus perpétrés dans ce secteur à la dérive: pratiques d'achat abusives, conditions de travail précaires, répression des syndicats, salaires de misère, gaspillage de ressources.



© G.M.B. Akash/Panos Pictures

Nous demandons à la Suisse de légiférer pour plus de responsabilité et de transparence.

Depuis 2013, la sécurité a certes été améliorée au Bangladesh: grâce à l'Accord sur la protection contre les incendies et la sécurité des bâtiments, des millions de couturières et couturiers travaillent aujourd'hui dans de meilleures conditions. Et un accord similaire est récemment entré en vigueur au Pakistan. Mais nous

devons continuer notre combat car le modèle d'affaires du secteur n'a guère évolué. Nous demandons à la Suisse de prendre des mesures législatives pour exiger de l'industrie textile plus de transparence sur ses chaînes d'approvisionnement et les conditions de travail en vigueur.

L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03, contact@publiceye.ch
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

publiceye.ch

[tiktok publiceye_ch](https://www.tiktok.com/@publiceye_ch) [youtube @PublicEye](https://www.youtube.com/@PublicEye) [instagram @PublicEyeSuisse](https://www.instagram.com/@PublicEyeSuisse) [facebook @PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/@PublicEyeSuisse) [instagram @publiceye.ch](https://www.instagram.com/@publiceye.ch)



Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye

GUERRE EN UKRAINE

Le pétrole russe coule encore à flots



Grâce à vous!

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissants. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

publiceye.ch/cadeau

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine.

publiceye.ch/membres

Pour en savoir plus sur notre travail, commandez gratuitement un abonnement à l'essai.

publiceye.ch/abo-essai

ÉDITION

Ariane Bahri (FR) et
Romeo Regenass (DE)

TRADUCTION

Maxime Ferréol

MISE EN PAGES & INFOGRAPHIES

opak.cc

PHOTO DE COUVERTURE

© Tatiana Meel/Reuters

IMPRESSION

Stämpfli Communication, Berne
Rebello & PerlenValue, FSC

TIRAGE

FR: 10 000 ex. / DE: 30 800 ex.

ISSN

ISSN 2504-1258

CONTACT

Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne

Tél. +41 (0)21 620 03 03
contact@publiceye.ch
publiceye.ch

Paraît six fois par année
en français et allemand.
Cotisation-abonnement
annuelle 75 fr.

COMPTE DE DONNS

IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



La Suisse, sans sifflet ni carton

Plus d'un an d'agression militaire russe en Ukraine, des dizaines de milliers de morts et des ravages moraux et environnementaux incommensurables. L'histoire nous l'a déjà appris, les guerres sont des miroirs grossissants. Celle déclenchée par la folie d'un clan mafieux nommé Poutine n'échappe pas à la règle. Elle nous parle en creux de la responsabilité de la Suisse, de ses compromissions et de ses intérêts bien pesés.

Pendant des décennies, le petit pays « neutre » a fait son beurre en accueillant, dans ses banques, les milliards des oligarques russes, soutiens d'un régime toujours plus autoritaire. Sa place de négoce, un paradis de la non-régulation et de l'opacité, s'est enivrée du commerce de métaux, charbon et or noir russes. À Genève, le géant étatique Rosneft, qui alimente la machine de guerre en Ukraine, était comme chez lui et avait pour partenaires-clés les plus gros négociants de la place.

Il a fallu le choc inouï du 24 février 2022 pour que cette longue lune de miel prenne fin. Changement de cap: la Suisse reprend désormais au garde-à-vous les « paquets » de sanctions édictés par l'Union européenne contre la Russie (nous en sommes au dixième). Début décembre 2022, elle s'est ralliée à un embargo historique sur le pétrole russe décrété par une quarantaine de pays occidentaux, qui redessine la carte énergétique mondiale et met en ébullition le secteur du trading à Genève (lire notre enquête dans ce magazine).

Madame Helvétie ne fait toutefois rien comme les autres. Certes, elle est entrée dans le jeu, mais son arbitre a oublié l'essentiel au vestiaire: son sifflet. Et ne vous attendez pas à le voir brandir un carton jaune ou rouge. Les joueurs sont priés de « s'autoréguler »!

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est cet arbitre sans sifflet. Contrairement à ce qui se passe à Bruxelles, Washington ou Londres, aucune mesure proactive n'est prévue dans notre pays pour s'assurer que les négociants respectent bien l'embargo et appliquent le mécanisme de prix plafond – acheter les barils de brut russe à moins de 60 dollars. « Nous ne voulons pas créer une surcharge en matière de *compliance* pour l'industrie avec le prix plafond », explique l'office fédéral.

Le message n'est sans doute pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

Agathe Duparc, enquêtrice matières premières et corruption





#StopCharbon : célébrons ensemble la Journée mondiale de la Terre !

À l'occasion de la Journée mondiale de la Terre, le samedi 22 avril, Public Eye et ses bénévoles organiseront diverses actions dans plusieurs villes de Suisse pour sensibiliser la population au rôle de notre petit pays dans le négoce international de la plus polluante des énergies fossiles, le charbon. En effet, 40% du commerce de charbon se fait depuis la Suisse, nous plaçant ainsi à la première place mondiale de ce sale business !

Célébrée tous les 22 avril, la Journée de la Terre invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à réaliser un geste concret à son échelle pour agir pour la planète. Et si cette année, vous alliez à la rencontre des bénévoles et collaboratrices et collaborateurs de Public Eye lors de l'une des nombreuses actions prévues ? Leur objectif du jour sera de sensibiliser la population aux méfaits du charbon, la source d'énergie fossile la plus nuisible pour le climat, responsable de l'augmentation de 40% des émissions de CO₂ en 2021.

À Berne, Lausanne, Neuchâtel, Winterthour, Zoug et ailleurs, des dizaines de bénévoles récolteront des signatures pour notre pétition #StopCharbon qui demande au Conseil fédéral et au Parlement d'assumer leurs responsabilités face à la crise climatique et de décider d'abandonner le commerce de charbon d'ici à 2030. Car si la Confédération s'est engagée en 2021 pour un abandon total du charbon, sa politique climatique actuelle ignore son commerce, dans lequel la Suisse joue pourtant un rôle de premier plan.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer le 22 avril et vous remercions de signer la pétition d'ici au 27 juin, date de sa remise à Berne !

Pour connaître les actions prévues, veuillez consulter publiceye.ch/fr/evenements ou écrire à regional@publiceye.ch.



Engagez-vous au sein d'un groupe régional : publiceye.ch/groupes-regionaux

Pesticides interdits : bonnes nouvelles en provenance de France

Après les révélations de Public Eye, le Gouvernement français annonce qu'il va durcir la loi pour empêcher l'exportation de pesticides interdits.

Malgré l'adoption d'une loi historique censée prohiber cette pratique depuis le 1^{er} janvier 2022, la France continue d'exporter des pesticides interdits. C'est ce que nous révélions le 30 novembre dernier dans une enquête explosive réalisée en collaboration avec Uearthed, la cellule d'enquête de Greenpeace UK.

La nouvelle législation est bien entrée en vigueur, mais de nombreuses failles permettent aux industriels de continuer à exporter des pesticides interdits depuis la France, en toute légalité. Plus de 7400 tonnes de pesticides interdits ont été autorisés à l'exportation l'année dernière vers le Brésil, l'Ukraine, la Russie, le Mexique, l'Inde ou l'Algérie.

Notre enquête a fait la une du *Monde* et a été reprise par les principaux journaux dans l'hexagone. Interrogé à l'Assemblée nationale le 13 décembre, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a annoncé que la loi allait être durcie pour empêcher l'exportation de pesticides interdits depuis la France.

« Cela va être corrigé », a-t-il annoncé, ajoutant être en train de « finaliser un décret d'application » avec le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau. Le ministre a également appelé à la mise en place d'« une solidarité européenne » pour bannir définitivement ces exportations depuis tous les pays européens.